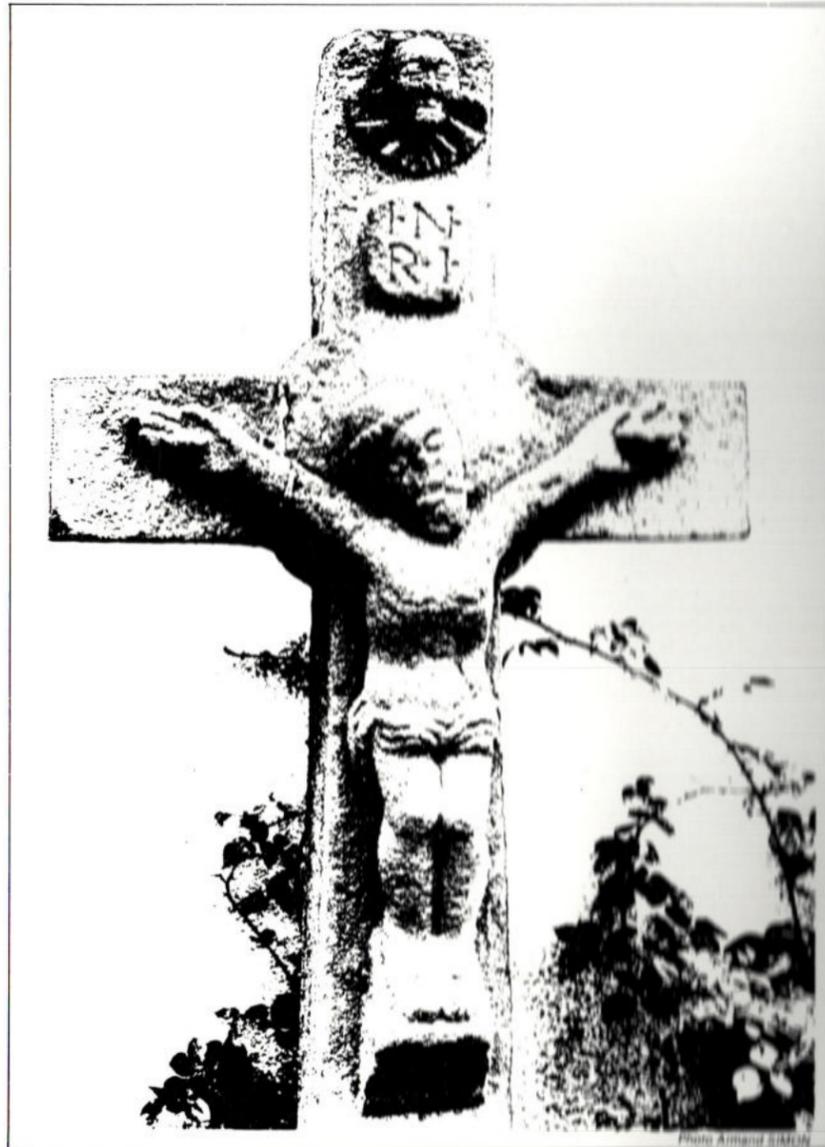


SOCIÉTÉ D'HISTOIRE  
DU CANTON DE LAPOUTROIE  
VAL D'ORBÈY



BULLETIN N° 2

1983

BULLETIN DE LA  
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE  
DU CANTON DE LAPOUTROIE  
VAL D'ORBÉY

N° 2 - 1983

SIEGE SOCIAL  
50, rue Charles de Gaulle  
68370 ORBÉY

*La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey  
a été inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de  
Kaysersberg et est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire  
d'Alsace.*

*Le présent Bulletin 2-1983 a été rédigé et imprimé par nos soins.*

*Tirage : 300 exemplaires.*

*Couverture et assemblage réalisés par le Centre d'Aide par le Travail de Cernay.*

*Tous droits réservés.*

*Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

Dépôt légal : 4° trimestre 1983.

SOMMAIRE

- 3 Editorial Armand SIMON
- 4 Un an d'activités. Soeur Béatrix FRANÇOIS
  - Restauration des calvaires.
  - Les temps forts de l'année 1983.
  - A noter encore...
  - Remerciements.
  - Le nouveau comité.
  - Rapport financier 1982.
  - Acquisitions d'ouvrages et photocopies.
  - Dialogues transvosgiens n° 1.
  - Comment sont accueillies nos publications ?
  - Où se procurer nos publications ?
  - A propos d' Autrefois en pays welsche.
  - Rectificatifs au Bulletin n° 1.
- 13 La ronde des calvaires. Armand SIMON & Florent OSTHEIMER
  - Le calvaire du Haut du Bonhomme.
  - La croix de Chamont.
  - Le calvaire du Fossé.
  - La croix de Bermont.
  - Le crucifix de Remomont.
- 25 Les Savoyards du Val d'Orbey aux XVII° et XVIII° s. Armand SIMON  
Hervé PATRY
  - Compte-rendu des articles de M. PATRY.
  - A propos de faux marchands savoyards.
- 33 Les origines de la famille Lefébure. Soeur Béatrix FRANÇOIS
- 37 Un épisode de la guerre de 1870, René PRUD'HOMME  
d'après le témoignage d'un Barotché. Armand SIMON  
La croix "Joseph Munier".
- 40 Connais-tu mon pays ? Poème de Maria JULLIARD
- 41 Dans le temps à Fréland. Josée HURSTEL
- 48 Un peu de patois de chez nous. Maurice HERMANN  
Le glossaire du patois d'Orbey; annonce.
- 49 La fête au Bonhomme. Maria JULLIARD
- 52 Le hamstreur du petit train. Gérard BLANCK
- 54 Deux écoliers du temps jadis. Catherine et Armand SIMON  
Marie-Louise PICHLER.  
Jules PRUD'HOMME.

Les illustrateurs:

- Eric HAMRAOUI : La fête au Bonhomme; Connais-tu mon pays ?
- Vincent MARINI : Le hamstreur du petit train.
- Florent OSTHEIMER : Les calvaires.

EDITORIAL

Armand SIMON

Le bulletin est paru ! Tout en gardant son format et sa présentation générale, il s'est habillé d'illustrations plus nombreuses. Il se sent encore imparfait mais a le désir de s'améliorer encore, avec votre concours.

Le bulletin se veut l'organe de liaison et de renseignements entre les membres de la Société d'Histoire. Et encore plus une contribution à la connaissance de nos vallées. "Il est beau mon pays", comme le chante le poème de Mme JULLIARD...

Ce numéro est placé sous le signe des arts, mémoire et traditions populaires. Dans la moisson d'articles, nous ne pouvons nous empêcher de glaner et de proposer, en toute partialité et subjectivité : contemplez les dessins de calvaires, découvrez les récits et légendes de Fréland, feuillotez les pages des vieux cahiers d'écoliers, riez ou frémissez à la lecture des récits et nouvelle. Et dévorez tout le reste !

Notre objectif ? Qu'après cette lecture, beaucoup d'entre vous éprouve l'envie de fouiller mémoires et greniers, pour remettre à jour des pans de leur passé, de notre passé.

Et que vous preniez contact avec la Société d'Histoire pour apporter vos témoignages, vos recherches, vos travaux, ainsi que vos suggestions et critiques sur notre action.

Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey  
Fondation Lefébure, 50 rue Charles de Gaulle  
68370 ORBEY

Soeur Béatrix FRANÇOIS  
Présidente  
23, route de Lapoutroie  
HACHIMETTE  
68650 LAPOUTROIE

Armand SIMON  
Responsable du Bulletin  
7, rue de la Hardt  
68100 MULHOUSE



Dans l'assistance on remarquait la présence de Messieurs Colin et Moinaux de la Société Philomatique Vosgienne, de Monsieur Patry généalogiste de la famille Patry, et de Mme Irène Muller conseillère municipale de Lapoutroie...

La projection d'un montage audio-visuel rappelant la situation géographique du canton ainsi que son historique, fut suivie du rapport moral et financier de l'exercice 1982. Les réalisations de la Société ont paru dans le bulletin n° 1 ; nous ne les rappellerons pas.

L'assemblée renouvela ensuite le Comité, dont le mandat était arrivé à son terme.

L'assemblée générale 1984 aura lieu au Bonhomme à une date fixée ultérieurement.

16 avril :

Journée des Présidents à Benfeld.  
Assemblée générale de l'association "Les genêts d'Or" au Bonhomme.

24 avril :

Projection de diapositives commentées, à l'hôtel des Bruyères à Orbey, rappelant l'historique du canton et les vestiges du passé que nous possédons encore. Cette projection demandée par le Syndicat d'Initiative cantonal était destinée au Club du 3ème âge de Pontoise.

28 mai :

Présence d'une délégation de la Société aux cérémonies du 400ème anniversaire de la mort de Lazare Schwendi à Kientzheim.

23 juin :

Projection d'un montage audio-visuel "Visages et passé du canton de Lapoutroie" destinée à l'Université du 3ème âge de Chartres, à la demande de Mme Toscani.

22 juillet :

Portes ouvertes au local de la Société, Fondation Lefébure à Orbey. Public restreint mais très intéressé par l'exposition "Un bond dans le passé par la photo" et par les documents présentés.

31 juillet :

700ème anniversaire de l'arrivée des clarisses à Alspach : la Société d'Histoire est présente aux cérémonies à l'invitation de la Société d'Histoire de Kaysersberg.

### A NOTER ENCORE :

- La collaboration de la Société à la revue "Dialogues transvosgiens" créée par M. l'abbé Holtzmann et à laquelle participent les historiens de l'arrondissement de Ribeauvillé ainsi que ceux du département des Vosges.
- La préparation du glossaire du patois d'Orbey, avec l'aide et les conseils de M. Pierre Colin docteur es lettres et spécialiste des patois romans.
- Les démarches qui doivent aboutir à la création d'un local pour stocker et mettre en valeur les vestiges lapidaires de l'abbaye de Pairis.
- L'achat de 10 panneaux d'exposition.
- La rédaction du présent bulletin.

### REMERCIEMENTS...

- au Père André PERRIN qui, muté à Riedisheim, quitte le Comité mais non la Société. Nous regrettons son départ et le remercions pour sa précieuse collaboration.
- aux communes qui ont versé leur subvention à la Société d'Histoire.
- aux personnes qui ont accepté de faire partie de la Société en achetant une carte de membre. La Société ayant peu de ressources, les cotisations lui permettent de "tourner".
- aux commerçants qui ont accepté de vendre nos publications. Les records de vente sont détenus par Mme ZAMBON à Orbey et par Mme Claude PRUD'HOMME à Labaroche.

## LE NOUVEAU COMITE

**BUREAU :**

Présidente	Soeur BEATRIX	Hachimette
Vice - Président	Armand SIMON	Mulhouse - Orbey
Trésorière	Rose Blanche DUPONT	Orbey
Trésorier - adjoint	Marius RONECKER	Fréland
Secrétaire	Bernadette SCHEHIN	Orbey
Secrétaire - adjointe	Maria JULLIARD	Lapoutroie

**ASSESESEURS :**

Mme Joseph ANTOINE	Hachimette
M. Eric HAMRAOUI	Lapoutroie
Maurice HERMANN	Orbey
Michel MATHIEU	Lapoutroie
Denis PARMENTIER	Labaroche
Armand TOSCANI	Le Bonhomme

**RESPONSABLES D'ACTIVITES :**

Animation et coordination :	Soeur BEATRIX
Bulletin annuel :	Armand SIMON
Etude du patois :	Maurice HERMANN
Etudes généalogiques :	Georgette MAIRE

-----

Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie-Vai d'Orbey

BULLETIN D'ADHESION - ANNEE 19..

NOM :  
 PRENOM :  
 ADRESSE :

verse sa cotisation de 50,00 F.

par chèque bancaire  
 par C.C.P.

à l'ordre de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie.

Retourner le présent bulletin accompagné du règlement à :

Melle Rose-Blanche DUPONT 86, rue Ch. de Gaulle 68370 ORBEY  
 ou à

Soeur BEATRIX 23, route de Lapoutroie 68650 HACHIMETTE

## RAPPORT FINANCIER 1982

**RECETTES :**

Cotisations et dons	4 600,-
Pals de Lours	5 218,-
Croquis historiques	4 534,-
Bulletin de liaison n° 1	75,-
Subvention Caisse d'Epargne	50,-

<b>TOTAL :</b>	14 477,-
Solde au 31.12.1981 :	
- en banque	5 126,76
- en caisse	232,55
	19 836,31

**DEPENSES :**

Fournitures de bureau	474,25
Frais de PTT	284,-
Frais de téléphone	143,45
Documentation (revue d'Alsace)	60,-
Cotisation à la Fédération	110,-
Frais de mobilier	4 262,90
Achat "Croquis Historiques"	6 844,32
Part. frais d'exposition	499,90
Restauration calvaire Remomont	1 411,20
Impression bulletin n° 1	1 584,80

<b>TOTAL :</b>	15 674,82
Solde au 31.12.1982 :	
- en banque	3 468,64
- en caisse	692,85
	19 836,31

**LA TRESORIERE :**  
 Rose-Blanche DUPONT.

### QUELQUES ACQUISITIONS RECENTES D'OUVRAGES

HANSI OU L'ALSACE REVELEE  
RIQUEWIHR  
LA BATAILLE DES HAUTES VOSGES  
MEUBLES ET OBJETS D'ALSACE  
HISTOIRE DE L'ALSACE, de la préhistoire  
à la fin du XV° siècle  
CIRCUIT DES CHATEAUX FORTS D'ALSACE  
LES GENS DE DANS LE TEMPS  
LA LORRAINE AUX CROISADES  
LA LORRAINE DE DANS LE TEMPS  
LA FEMME AU TEMPS DES CATHEDRALES  
JEAN ET YVONNE DOMESTIQUES EN 1900  
LES PAYSANS PARLENT  
LE PAIN D'AUTREFOIS : Chroniques alimentaires  
d'un monde qui s'en va  
DICTIONNAIRE DES SYMBOLES (4 volumes)  
CROIX CHAMPETRES ET HABITAT RURAL  
A LABAROCHE.

R. PERREAU  
R. VOEGELI  
Gal de POUYDRAGUIN, Mémorial du Linge  
F. DEFLASSIEUX, Hachette  
  
Ph. DOLLINGER, S.A.E.P.  
J. BRAUN, Delta 2000  
G. DURAND, Les Ménestrels, Gérardmer  
Cl. NOIRE, Républicain Lorrain  
J. MORETTE, Serpenoises-Denoël  
R. PERNOUD, France Loisirs  
P. CHABOT, Téma Editions  
J.Y. BRONDIC, Sociétés Bretonnes  
  
Cl. THOUVENOT, Ed. A. Leson  
J. CHEVALIER-A. GHEERBRANT, Seghers  
  
R. GALL, Edira.

### PHOTOCOPIES DE DOCUMENTS

La libération d'Orbey en 1944 (Musée de l'Armée).  
Construction de l'église de Pairis en 1896  
Actes de ventes des bâtiments de Pairis à la commune d'Orbey pour y créer un  
hospice, en 1849.  
Antoine HERZOG et sa collaboration avec Eugène et Léon LEFEBURE.  
Contrat de mariage d'Adélaïde HERZOG et d'Eugène LEFEBURE.  
Us et coutumes du Val d'Orbey au temps de la Seigneurie de Ribeaupierre.

SI VOUS DESIREZ CONSULTER UN LIVRE, UNE REVUE OU UN DOCUMENT,  
téléphonez au (89) 47.51.96 pour obtenir un rendez-vous au Local de la Société  
d'Histoire, où vous pourrez consulter ce qui vous intéresse.

### DIALOGUES TRANSVOSGIENS NUMÉRO 1

*Cette revue est le résultat d'une coopération entre les équipes de la paroisse  
catholique de Ribeaupillé, maître d'oeuvre, Les Genêts d'Or, la Société d'Histoire  
du canton de Lapoutroie et plusieurs chercheurs.*

*Parmi les articles, relevons particulièrement :*

Pierre COLIN : De l'apport du germanique dans le langage du bûcheron vosgien.  
Armand SIMON : Sur les sentiers vosgiens à l'époque préhistorique et romaine :  
la voie du col du Bonhomme.  
Albert HOLTZMANN : Le mystère des reliques de Ribeaupillé et de Pairis.

IL RESTE QUELQUES NUMEROS : NE MANQUEZ PAS DIALOGUES TRANSVOSGIENS !

### COMMENT SONT ACCUEILLIES NOS PUBLICATIONS ?

A l'instar de la presse locale, l'Alsace et les Dernières Nouvelles  
d'Alsace, qui se fait régulièrement l'écho de nos travaux et renforce ainsi no-  
tre audience, la REVUE D'ALSACE, organe de la Fédération des Sociétés d'Histoire  
et d'Archéologie d'Alsace, a rendu compte de nos publications avec beaucoup de  
bienveillance, sous la plume de M. Dominique LERCH, dans son n° 109 (1983).

*Pais de Lours. Croyances, histoires drôles, usages, légendes du pays Welsche.*  
Labaroche, 1981, 76 p.

Canton francophone, catholique, relativement isolé, le canton welsche d'Orbey-  
Lapoutroie a fait l'objet d'une quête attentive de « récits de vie », de légendes, 28  
au total, dont la moitié, dûment datée, est utilisable pour cerner la vie quotidienne  
de ces paysans au XIX° siècle et durant l'Annexion. La pauvreté y est grande, et  
quatre récits sont consacrés à la mendicité ; l'alcoolisme sévit (la mort d'un ivrogne  
surpris par la mort, p. 55, est un phénomène relativement classique au XIX° siècle).  
la nourriture peu variée ne change qu'avec le pot-au-feu de la Première  
Communion (p. 10) ou du mariage (p. 21) ; la sociabilité villageoise est une néces-  
sité (avec ses carnets de chants à la veillée, où figure Geneviève de Brabant, p. 3).  
mais aussi une âpre coexistence (vois, outils de travail déplacés au village voisin...)  
La religion, fortement enracinée avec ses dévotions (p. 49), ses pèlerinages  
(Oderen, Guémar, Ventron, Kaysersberg, Saint Gilles, Einsideln et Mariastein).  
mais aussi ses pratiques populaires (Le Petit Albert se vendait encore en 1914.  
pp. 28 et 35). Cette collecte de documents bruts permet de nombreux recoupements.  
prolongements : c'est ce dont il faut remercier la Société d'histoire du Canton de  
Lapoutroie - Val d'Orbey.

Dominique LERCH

*A propos du Canton de Lapoutroie et du Val d'Orbey.*

Le devoir des historiens n'est pas uniquement d'amasser des nouveautés ; il  
est aussi d'assurer la transmission du passé : Sœur Beatrix, en des « croquis  
historiques » du Moyen Age à nos jours vient de réaliser cette tâche pour *Le  
Bonhomme, Fréland, Hachimette, Labaroche-Hohnack, Lapoutroie.* (Publications  
de la Société d'histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey).

Dominique LERCH

*Bulletin de la Société d'histoire du canton de Lapoutroie - Val d'Orbey*  
(n° 1, 1982), Orbey, 1982, 43 p.

C'est avec plaisir que nous saluons la naissance d'une revue consacrée au  
canton de Lapoutroie et au Val d'Orbey. D'emblée, ce numéro insiste sur la  
personnalité linguistique romane qui marque son originalité en Alsace, mêle  
l'époque moderne (généalogie, population, calvaire) à des souvenirs de 1900 : il  
s'agit là du reflet d'un travail en profondeur dû à une équipe animée par  
Sœur Beatrix.

### OU SE PROCURER NOS PUBLICATIONS ?

"AUTREFOIS EN PAYS WELSCHE" est actuellement en vente à :

Le Bonhomme : Bureau de tabac Didier  
Labaroche : Boulangerie - Epicerie Prudhomme  
Lapoutroie : Maison de la Presse, face à la Poste  
Orbey : Maison de la Presse  
Colmar : Librairie Hartmann  
Mulhouse : Librairie Bisey  
Local de la Société d'Histoire : Fondation Lefebure, 50 rue Ch. de Gaulle ORBEY

La revue "DIALOGUES TRANSVOSGIENS" est également en vente au Local.

CES LIVRES PEUVENT ETRE ENVOYES SUR DEMANDE.

### A PROPOS D' "AUTREFOIS EN PAYS WELSCHE"

La DIFFUSION se déroule sous les meilleurs auspices, ce qui montre le bon accueil réservé à cet ouvrage.

Les ERRATA n'ont pu être totalement évités.

Relevons quelques fautes de frappe comme "campliche" à la place de "campiche". La photo d'Orbey et des crêtes datée de "vers 1900" provient en réalité des années 1930, comme en témoigne la présence de quelques poteaux électriques. L'artisan menuisier interrogé était M. Aloyse SIMON et non pas M. Paul SIMON. Enfin, la pagination du livre a été oubliée.

Nous sollicitons votre indulgence pour ces imperfections.

NOUS RAPPELONS que le livre "AUTREFOIS EN PAYS WELSCHE" a été écrit à partir d'enregistrements faits auprès de la population du Canton. Il reflète donc fidèlement les dires, le vocabulaire, la syntaxe des habitants du pays welsche. L'âme d'une région s'exprime par son langage. Y changer quoi que ce soit pour le rendre plus académique est une mutilation.

Mme DENIS avait lancé un appel pour obtenir des photos destinées à illustrer l'ouvrage ; seuls deux membres du Comité y ont répondu. Ne pas se plaindre alors si la commune à laquelle on appartient n'y figure pas...

Certaines critiques adressées à la Société d'Histoire ou aux personnes qui ont réalisé les enregistrements sont donc aussi injustes qu'inopportunes. Une critique n'est pas un dénigrement systématique. Toutes les suggestions sont les bienvenues ; en temps voulu, la Société saura en tirer profit.

Nous signalons avec fermeté que, pour la Société d'Histoire, toutes les communes du Canton ont le même intérêt.

### RECTIFICATIFS AU BULLETIN N° 1 - 1982

Page 8 et remarque page 14 : nous disions ignorer le sens du mot "LEUSEUTZ". LEUSEUTZ signifie certainement DRAPS, car en patois actuel ceux - ci sont dénommés LESSUE, mot très proche du français LINCEUL.

Page 33 : "SISNEI" est le nom patois de SOULTZEREN et non pas de SONDERNACH, comme il a été écrit par erreur.

## LA RONDE DES CALVAIRES

Texte : Armand SIMON  
Illustrations : Florent OSTHEIMER

*" Le recensement, l'étude et la restauration des calvaires représentent l'une des grandes préoccupations de la Société d'Histoire.*

*Notre Bulletin n° 2 consacre une large place à ces monuments de l'art religieux populaire. "*

Restauration de calvaires : consulter l'article "Un an d'activités", page 4

Etude de calvaires	: Le Bonhomme	: le calvaire du Haut du Bonhomme
	Fréland	: la croix de Chamont
	Labaroche	: la croix "Joseph Munier", page 38
	Lapoutroie	: le calvaire du Fossé
	Lapoutroie-Orbey	: la croix de Bermont
	Orbey	: le crucifix de Remomont

### LE BONHOMME

### LE CALVAIRE DU HAUT DU BONHOMME

#### LOCALISATION.

La croix se situe dans le haut du village du Bonhomme, en bordure de la ruelle qui était l'ancienne route du Col. Elle est adossée à la maison Baradel en face de la Béhine et de la Route Nationale 415.

Ses coordonnées géographiques Lambert sont : 954,8 x 1063,7 ; elle n'est pas mentionnée sur la carte I.G.N. au 1/25000.

#### DESCRIPTION.

Taillé dans le grès rose, le calvaire est daté de 1758 ; sa hauteur totale est de 2,30 m.

La croix proprement-dite est un bloc monolithique d'1,67 m ; la traverse mesure 0,66 m. Le Christ en croix pose ses pieds sur un large socle. Il est surmonté de la pancarte I.NR.I., qui a la forme d'un carré en bas-relief de 9,5 cm de côté, et d'une tête d'angelot entourée d'une curieuse collerette. Traverse et montants sont à extrémités droites ; l'intersection est en courbe convexe.

La partie inférieure du fût s'élargit sur 0,60m environ par un ressaut uniquement sur la face principale. Cette partie est creusée d'une petite niche rectangulaire de 13 cm, avec sommet en arc plein-cintre. Sous cette niche, se lisent deux lettres : i v. Et enfin au pied, deux tibias entrecroisés surmonté d'un crâne rappellent le Golgotha.

Le fût est encastré dans un socle massif (0,58 x 0,52 x 0,52 m) portant la date 1758.

UNE SCULPTURE D'UN GRAND INTERET.

L'attention est captivée par la naïveté et la rusticité de ce calvaire. Le Christ semble dormir, les bras écartés, debout sur son socle. Son visage est à peine esquissé; les moustaches très longues et la couronne d'épines figurée par une fine torsade lui donne une expression curieuse. Le crâne au pied de la croix évoque une tête de singe... ou une sorte de casque. Que dire de l'angelot dont les lèvres esquissent un sourire pincé ou une grimace ?

Ce calvaire, dans ses détails et même dans son ensemble, s'apparente à la sculpture romane et rappelle le calvaire du Coq Hardi, son contemporain. Il serait passionnant d'établir les sources d'inspiration de ces calvaires, de reconnaître les ateliers d'où ils proviennent, de cerner la zone où ont été érigés des monuments similaires.

FRELAND

LA CROIX DE CHAMONT

LOCALISATION.

Cette croix se trouve près du carrefour du Col de Chamont, à l'ouest de Fréland. Le Chamont forme la limite communale entre Fréland et Lapoutroie Ribeaugoutte, à une altitude de 681 m. A cet endroit, la route asphaltée venant de Fréland et se dirigeant vers Ribeaugoutte croise plusieurs chemins de terre. Les coordonnées géographiques Lambert sont : 959,75 x 1063,90. La croix n'est pas indiquée sur la carte I.G.N. au 1/25000.

La croix est à l'écart de la route récente et lui tourne même le dos. Cette situation n'est curieuse qu'au premier abord, car en y regardant de plus près, le promeneur remarque que la croix domine un ancien chemin creux envahi par la végétation et qui dévalait autrefois vers les fermes frélandaises en contrebas.

La situation de la croix est remarquable. Elle domine la vallée de Fréland et de Lapoutroie-Le Bonhomme, l'horizon s'étend jusqu'à la Tête des Faux, la Grande Roche, le Kalblin et les hauteurs d'Aubure. Le panorama de Chamont est sans conteste un des plus beaux du canton.

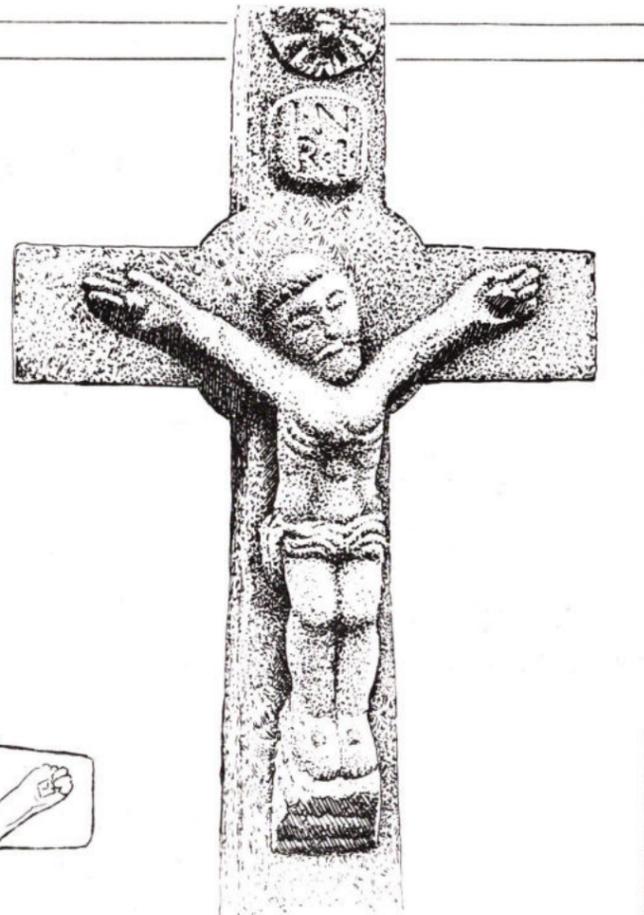
Un parallèle peut être établi entre la croix de Chamont et celle de Bermont : même site de col, même localisation sur une limite communale.

DESCRIPTION.

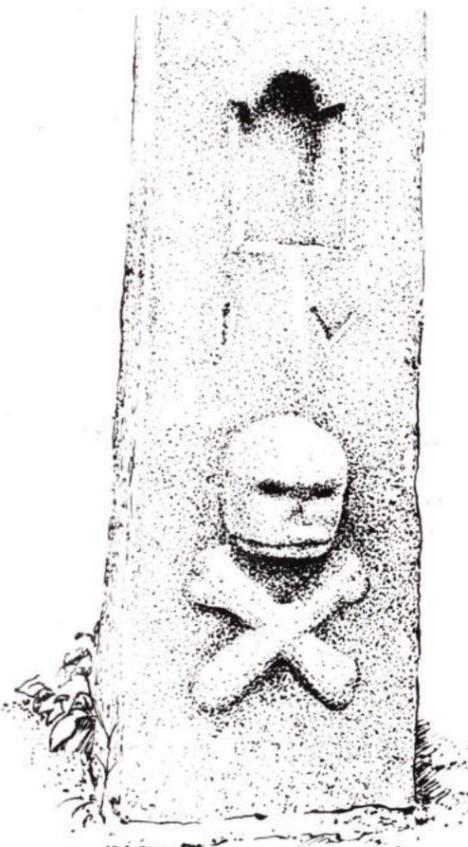
Le monument de grès a une hauteur totale d'1,90 m. La croix elle-même mesure 1,30m de haut et 0,70 m de largeur à la traverse. La croix ne porte pas de date.

Les bras et montants de la croix sont cylindriques, d'un diamètre d'environ 15 cm. Fait très rare dans le canton de Lapoutroie où les calvaires sont le plus souvent à section carrée ou rectangulaire. Le fût est taillé en délit, c'est-à-dire dans le sens des veines du grès.

Le Christ en croix apparaît en bas-relief, avec l'écriteau I.N.R.I. légèrement incliné. Le degré d'usure de la pierre ne permet plus de reconnaître les détails.



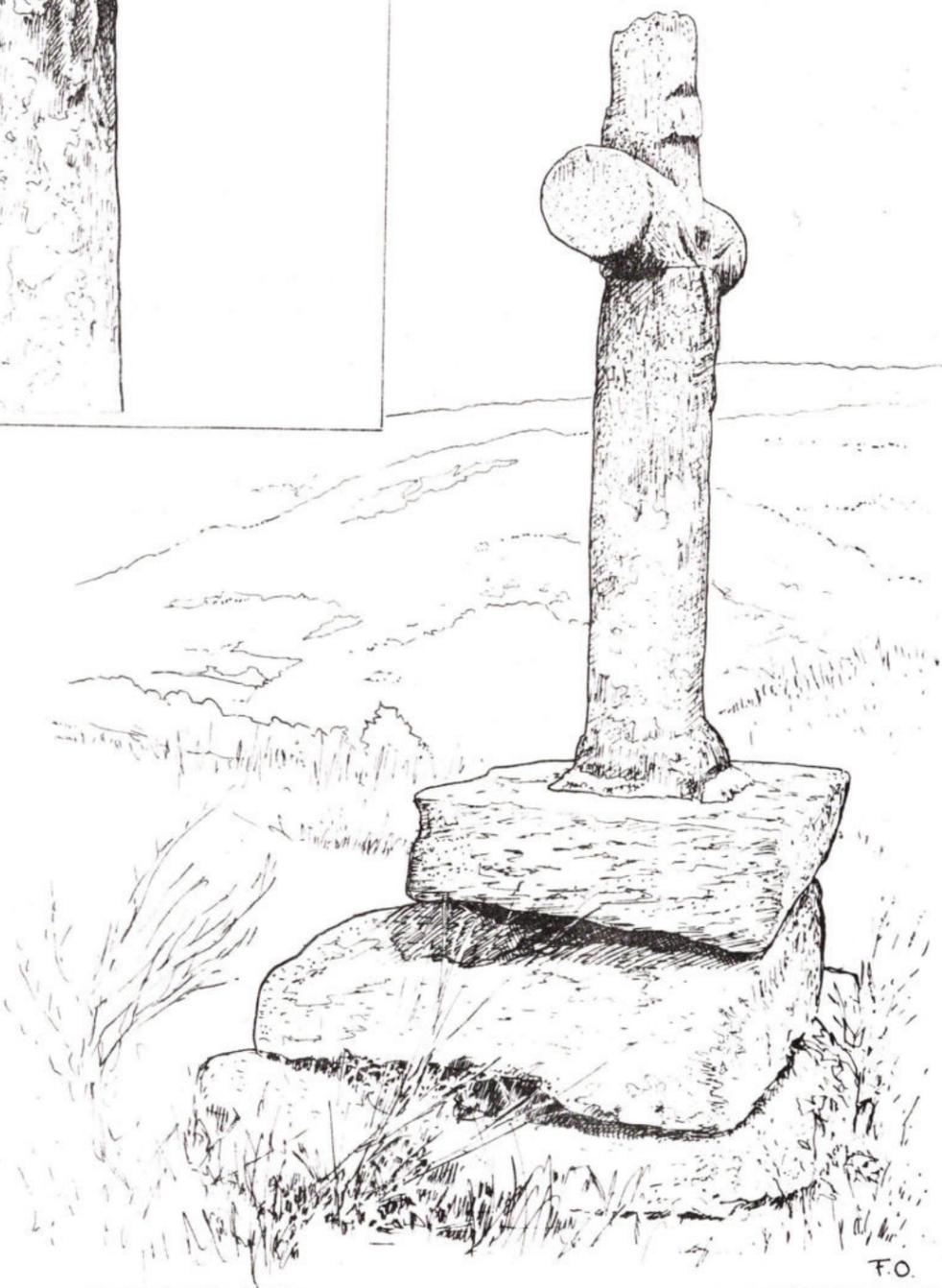
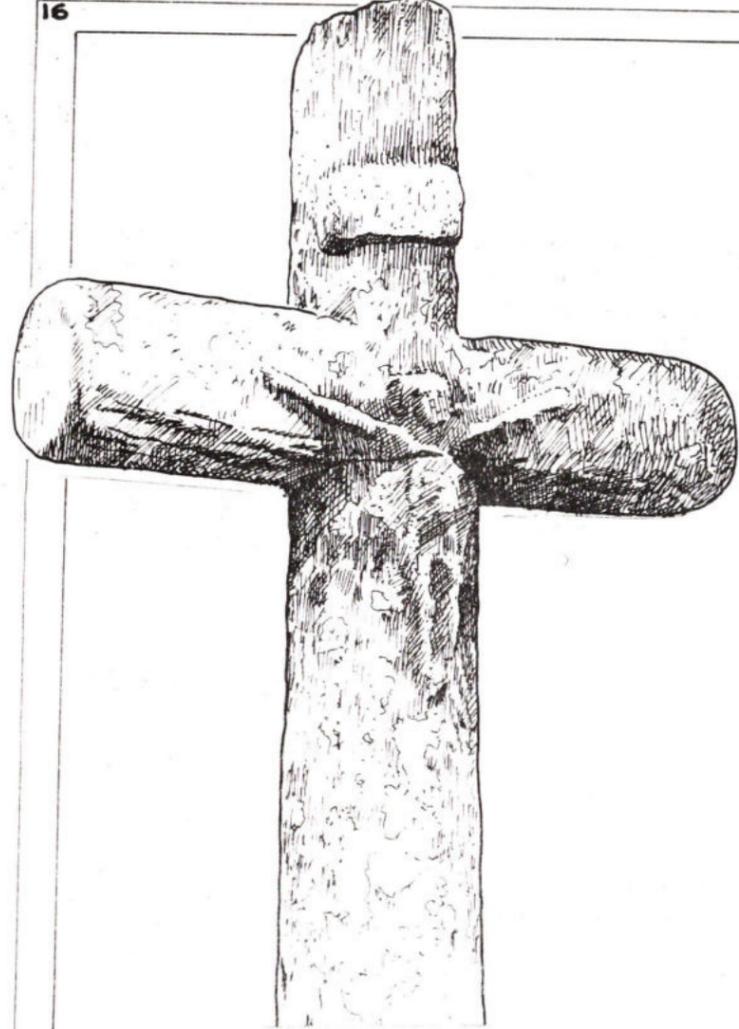
Le calvaire du Haut du Bonhomme



Florent Ostheimer

## La croix de Chamont

Irlande



Florent Ostheimer

Le Christ fait face à l'ancien chemin, aujourd'hui impraticable et était donc destiné à être vu par les passants de l'époque.

La base du fût, de section carrée (27 x 28 cm), s'enchâsse dans un large socle qui repose lui-même sur deux dalles plus grossièrement taillées. Cet échafaudage surhausse nettement la croix.

Aucune inscription ne permet de dater la croix. Mais l'état d'usure et la situation du monument augurent d'une ancienneté certaine. La croix est fortement érodée et la pierre menace de se déliter. Des opérations de conservation s'avéreront peut-être nécessaires.

La croix de Chamont est sans doute une des plus intéressantes et des plus énigmatiques du canton de Lapoutroie.

## LAPOUTROIE

## LE CALVAIRE DU FOSSE

### LOCALISATION.

Ce calvaire très original se trouve au hameau du Fossé, sur les Hauts de Lapoutroie. Il est implanté dans un pré en bordure de chemin.

Ses coordonnées géographiques Lambert sont 959,2 x 1062,75.

### DESCRIPTION.

Ce calvaire de grès n'est pas daté et comporte trois parties, sur une hauteur de 2,30 m. La croix monolithique mesure 0,78 m de haut et la traverse 0,50 m. Les extrémités des bras sont légèrement potencées et moulurées. La section des bras s'orne d'un cercle avec une fleur à cinq pétales d'un côté, et d'une fleur à quatre pétales de l'autre côté.

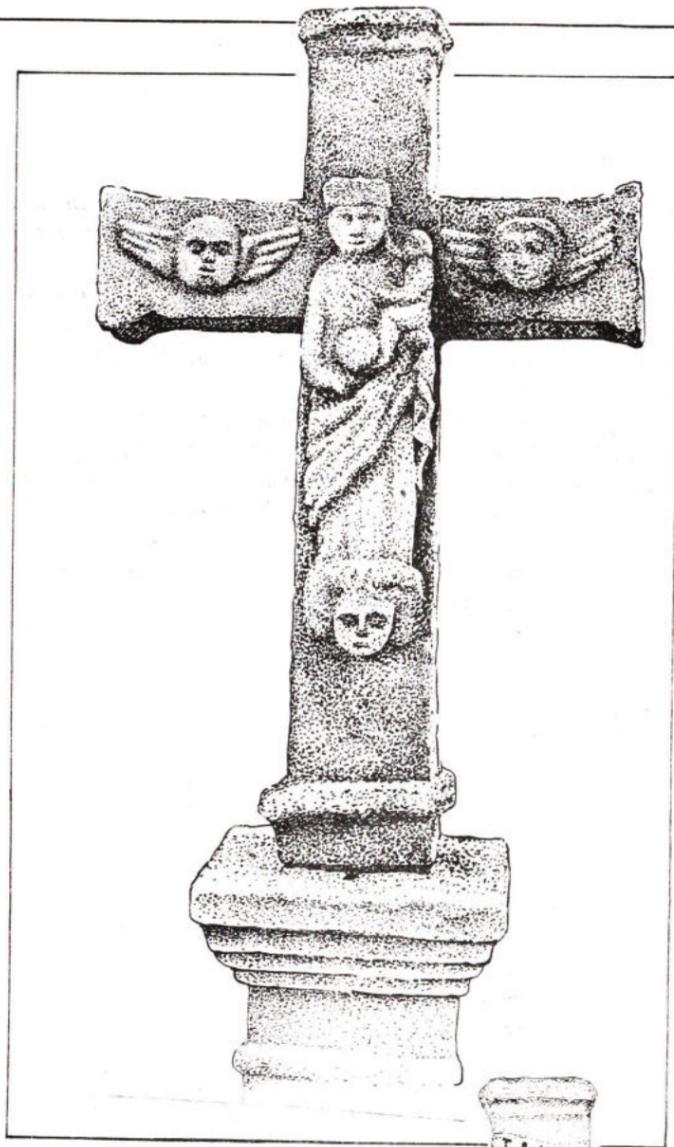
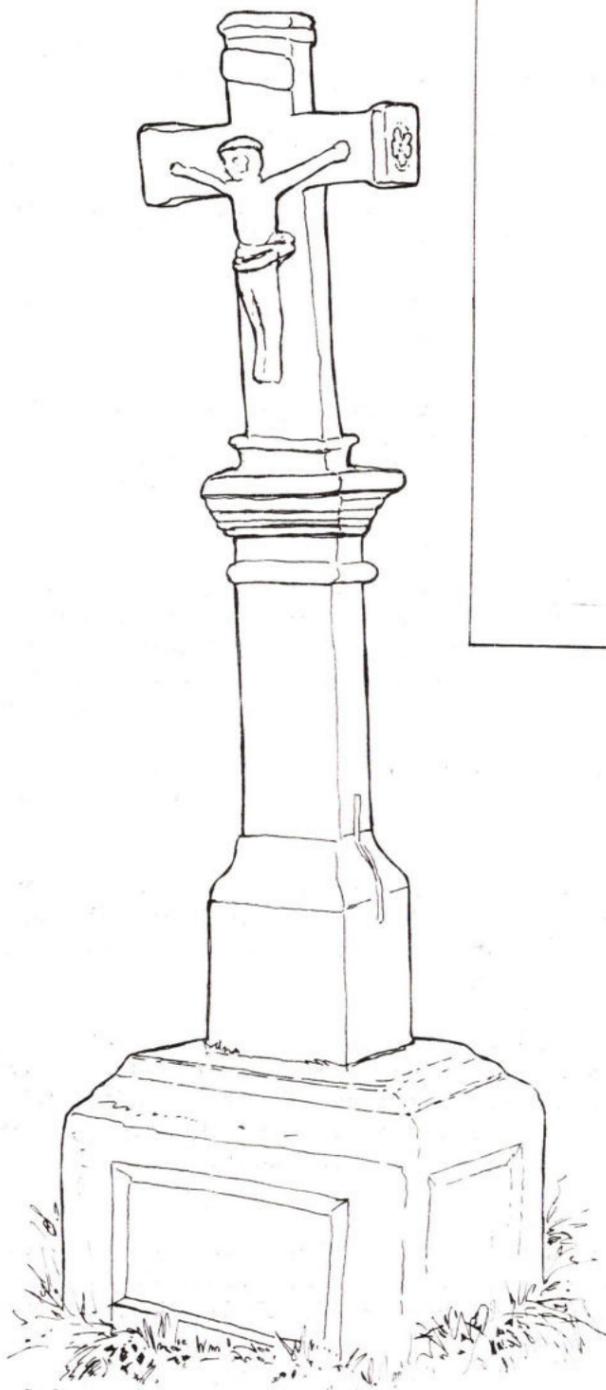
Un Christ taillé en haut-relief signale la face principale, orientée vers le sud, surmontée de l'inscription I.N.R.I. dans un écriteau incliné vers la gauche.

Au revers, une Vierge couronnée tient l'Enfant Jésus sur son bras gauche et un globe dans sa main droite; elle se dresse sur un socle ou une tête d'ange. Deux têtes d'angelots ailés encadrent la Vierge. Enfin un ressaut orne le pied de cette croix de grès gris-vert assez clair.

La croix est fixée par une cheville de fer à un fût important d'1 m de haut, en grès rose à gros grain. Ces deux éléments du calvaire sont donc nettement individualisés et, à la limite, d'origines différentes. Le fût comprend une large tablette moulurée, et plus bas, une bague. Il est renforcé de chevilles de fer et s'élargit à la base sur une quarantaine de centimètres, par un ressaut concave.

L'ensemble repose sur une base imposante, large de 0,66 m, aux angles supérieurs biseautés. Un grand cartouche (0,47 x 0,31 m) signale la face principale méridionale, deux cartouches plus petits ornent les côtés. Mais ils ne portent aucune inscription visible, du moins actuellement.

Le calvaire du Fossé  
Lapoutroie



Florent Ostheimer

UNE OEUVRE ORIGINALE.

Le calvaire du Fossé est le seul du canton à posséder des sculptures aussi importantes sur ses deux faces. De surcroît, c'est le revers qui a le décor le plus fouillé et le plus intéressant.

La pose hiératique de la Vierge est souligné par les plis lourds du manteau, le globe tenu sur la poitrine et la couronne maintenant un voile léger. Le petit enfant Jésus contemple sa mère et apporte une note de tendresse. L'inspiration est très nettement médiévale.

Les têtes d'anges ont l'aspect de masques, entourés d'ailes sommairement sculptées. Malgré leur rusticité, elles ne manquent pas d'évoquer l'ère baroque.

Ces sculptures créent un lien étroit entre ce calvaire du Fossé et ceux du Coq Hardi, du Haut du Bonhomme et de la Chapelle.

Sur la face méridionale, le Christ a un beau visage expressif et le périzonium, ou vêtement, est artistement noué sur le côté gauche. Le reste du corps est sculpté avec une grande simplicité, sans recherche anatomique, donnant ainsi à l'oeuvre un côté presque moderne.

Cet intéressant calvaire, non daté, date certainement du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il constitue un témoignage remarquable de l'art populaire du Canton de Lapoutroie Val d'Orbey. Sa toute récente restauration, entreprise par l'entreprise Toranelli pour le compte de la Société d'Histoire, lui permettra de captiver encore longtemps l'attention du promeneur, de l'érudit et du croyant.

LAPOUTROIE - ORBEY

LA " CROIX " DE BERMONT

LOCALISATION.

Cette croix célèbre se trouve au Col de Bermont, près de Remomont, exactement sur la limite intercommunale entre Lapoutroie et Orbey, à une altitude de 642 m. Elle se dresse à l'intersection de la route de Remomont à Lapoutroie et des chemins du Beauregard et du Faudé.

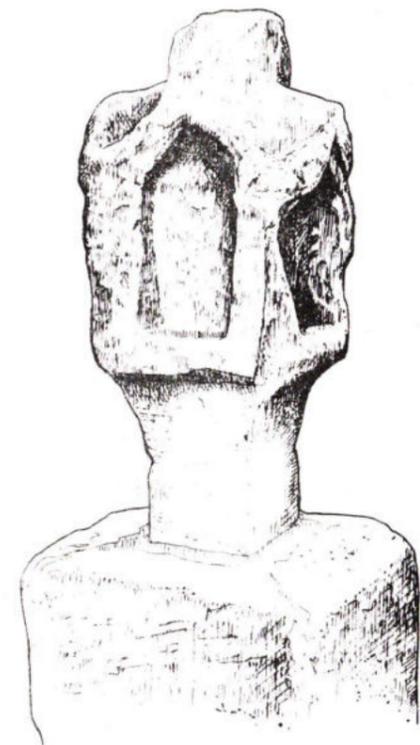
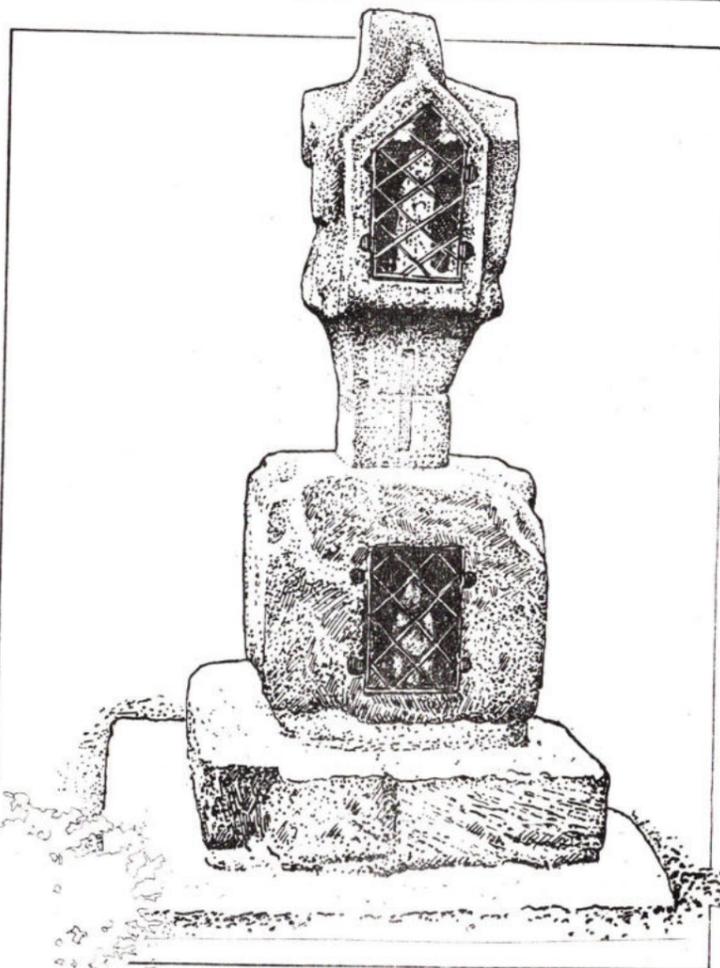
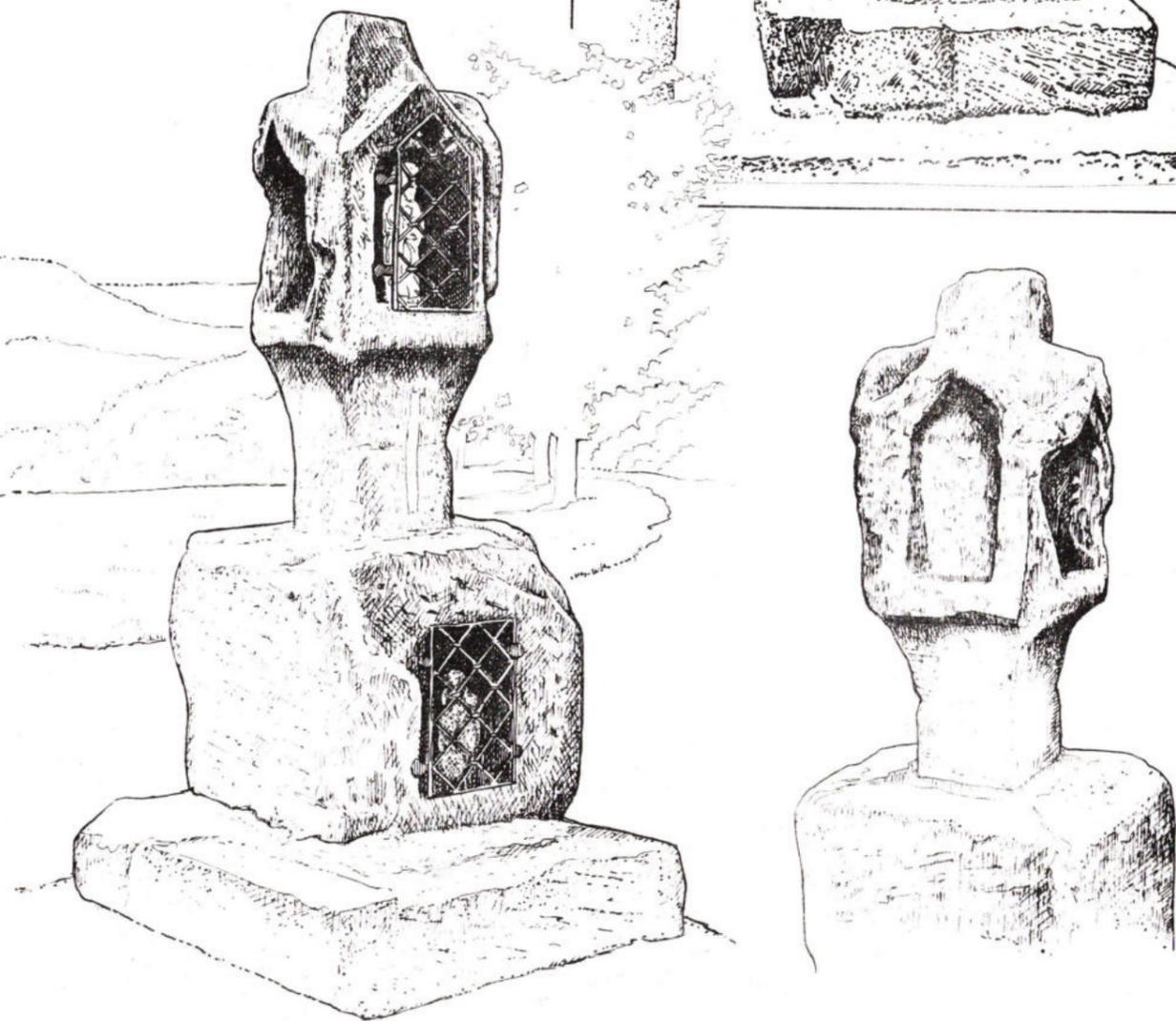
Situation exceptionnelle à tous égards, pour la circulation et pour le panorama. Les coordonnées géographiques Lambert sont : 958,05 x 359,65.

DESCRIPTION.

Ce monument, appelé couramment croix ou calvaire de Bermont, n'est pas daté. M. Pierre BRUNEL le placerait au XV<sup>e</sup> siècle. La croix est en effet rigoureusement à cheval sur les bans communaux d'Orbey et de Lapoutroie. Elle serait donc antérieure au remaniement de ces bans effectué justement au XV<sup>e</sup> siècle et aurait à ce moment servi de borne-limite.

La croix est du type *BILDSTOCK*. Les Bildstock, dont l'origine est à chercher en Autriche, sont typiques de l'Alsace. Leur élément principal est une ou plusieurs niches, surmontées d'une croix de petite taille, et reposant sur un fût. Mais le Bildstock de Bermont est le plus étrange d'Alsace car il comporte quatre niches au sommet et une niche à la base. La partie sommitale est très usée et l'on ne peut être sûr qu'elle portait une croix.

La croix - oratoire  
de Bermont



Florent Ostheimer

Le monument a une hauteur totale d'1,90 m. La partie supérieure, la plus intéressante, mesure 1,10 m. Les quatre niches ont une hauteur moyenne de 50 cm, une largeur moyenne de 35 cm. La face orientée est-ouest a une largeur hors-tout de 50 cm.

Fait étonnant : chaque niche se signale par une forme particulière conçue en ronde-bosse. La niche méridionale est la plus profonde et la mieux conservée. Ses parois extérieures restent bien nettes; le sommet est taillé en bâtière; le profil intérieur en arc trilobé ogival apparaît de facture nettement gothique. La niche septentrionale, plus érodée, a un profil triangulaire ou légèrement ogival. La niche orientale se termine par un arc infléchi, lui aussi typiquement gothique et fort semblable à celui de la niche occidentale qui est cependant légèrement plus large. Une moulure orne également ces deux arcs.

Toute cette partie du Bildstock a fortement subi les outrages du temps et le grès était menacé de délitage avant sa restauration.

Le fût est nettement plus étroit que les niches et ne mesure que 24 cm dans sa partie inférieure : il a été renforcé par de grands crochets de fer.

Cette partie supérieure repose sur un large piédestal approximativement cubique, de 60 cm d'arête. Il comporte une profonde excavation rectangulaire sur sa face méridionale. Cet ensemble est supporté par un socle imposant de 95 cm de côté et de 20 cm de haut. Le tout repose enfin sur une dalle de grès d'1,25 m de large et à fleur du sol.

#### HISTOIRE.

Aucun document ne nous renseigne sur l'érection de cette croix ni sur les péripéties de son histoire. On s'est interrogé sur l'époque de sa détérioration. Pendant longtemps les guerres mondiales avaient été accusées. Mais une carte postale de 1911 montre le bildstock rigoureusement dans son état actuel et qu'ainsi il n'a pas souffert des bombardements. Il est aussi difficile de penser à une action iconoclaste de la Révolution Française, qu'aucun document n'atteste. D'autant plus que le canton welsche ne s'est pas signalé par une ardeur anti-religieuse particulière et qu'il a conservé en bon état des dizaines de croix du XVIII<sup>e</sup> siècle, en particulier le fameux calvaire du Coq Hardi.

Faute d'autre hypothèse, il apparaît plutôt que la croix de Bermont a lentement succombé, au fil des siècles, à l'érosion de la pluie, du gel et du vent. D'autant plus qu'elle est particulièrement exposée en ce lieu peu abrité.

#### ROLE.

Quel pouvait être le rôle d'un tel Bildstock ? Il jouait peut être le rôle de reliquaire; ou d'oratoire, lieu de recueillement pour les habitants de Bermont et pour les gens de passage.

Les gens de Remomont se souviennent d'avoir vu, avant la deuxième Guerre mondiale, un ostensor dans la niche du côté d'Orbey et une Vierge du côté de Lapoutroie. Ces objets, sans valeur historique, témoignaient que la ferveur religieuse attachée à cette croix n'était pas morte. En replaçant dans les niches un Christ Bon Pasteur et une Vierge à l'Enfant, la Société d'Histoire perpétue donc une longue et riche tradition.

Et elle a constaté avec émotion que peu de temps après la restauration, cette croix a été ornée d'un beau pot de fleurs et de petits bouquets de fleurs sauvages...

La croix de Bermont devait aussi jouer un rôle communautaire important. Point de repère, carrefour de chemins, frontière communale, elle veille sur un vaste secteur du Val d'Orbey. Le chemin de Bermont était certainement fréquenté depuis de longs siècles, peut-être depuis la préhistoire, car il est la voie la plus facile entre Lapoutroie et le Creux d'Argent puis les Huttes.

La croix de Bermont, bien souvent photographiée (1), est l'un des symboles du Val d'Orbey. La restauration effectuée par la Société d'Histoire lui assure une longévité supplémentaire. Souhaitons que cette croix veille encore longtemps sur le pays welsche.

BIBLIOGRAPHIE.

ENGEL Robert : les croix rurales. Article de l'Encyclopédie d'Alsace, tome 4, 1983, pages 2129 à 2139.

BRUNNER Pierre : Le calvaire du Col de Bermont. Dernières Nouvelles d'Alsace, article du 27 mai 1983.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CANTON DE LAPOUTROIE-VAL D'ORBÈY : Fiches d'identification des croix rurales. Recherches de Soeur Béatrix.

ORBÈY

LE CRUCIFIX DE REMOMONT

LOCALISATION.

Cette croix se situe à Remomont, au carrefour de la route principale, du chemin du Creux d'Argent et de celui de Bermont, en face de la maison de M. et Mme Maire. Elle se dresse entre une remise et un petit transformateur.

Ses coordonnées géographiques Lambert sont 957,7 x 1059,5 ; elle n'est pas mentionnée sur la carte I.G.N. au 1/25000.

DESCRIPTION.

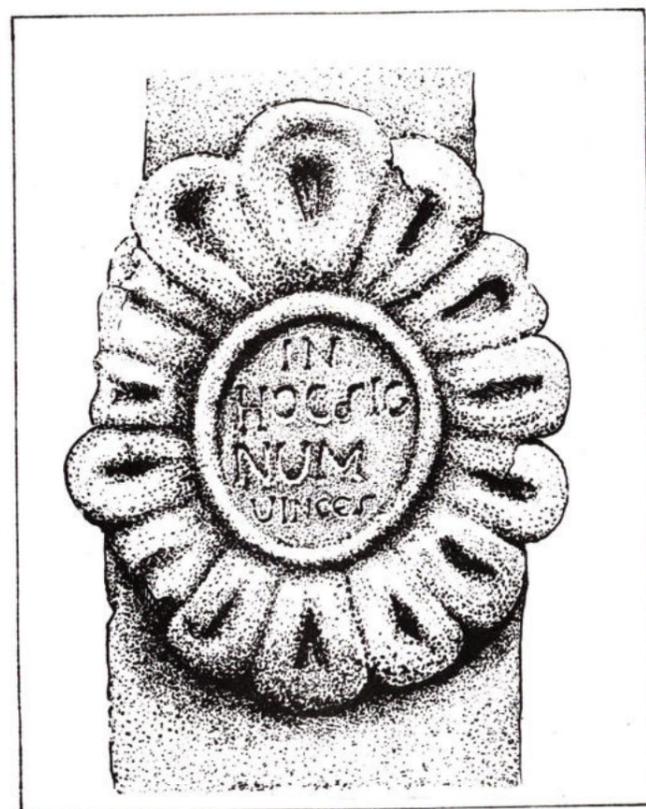
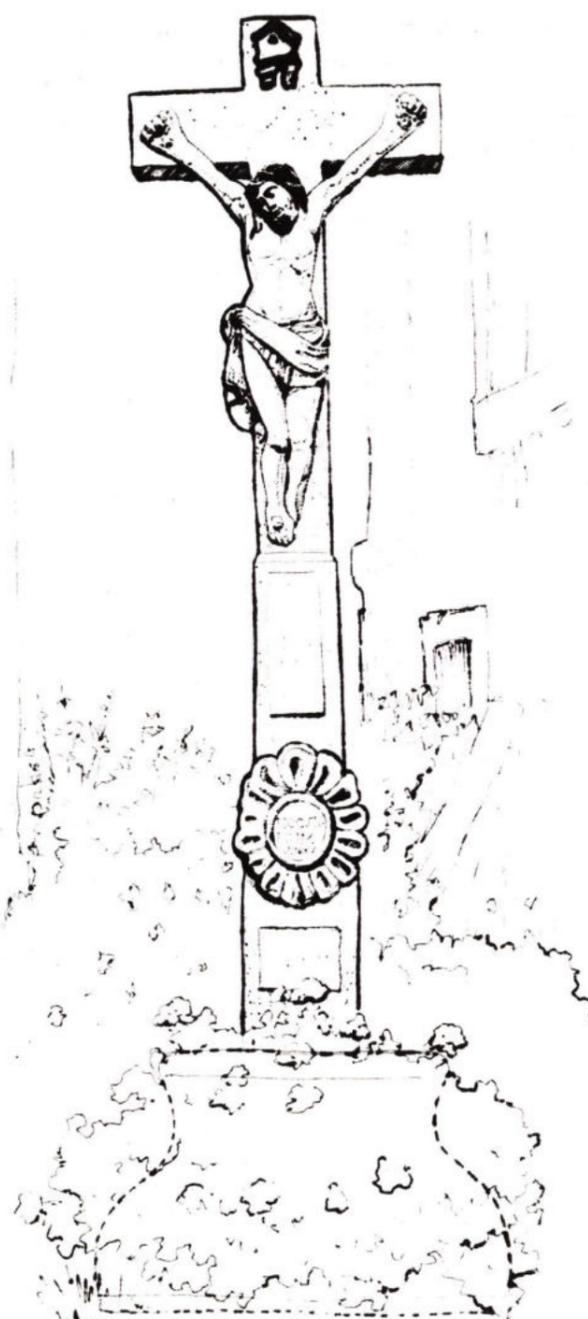
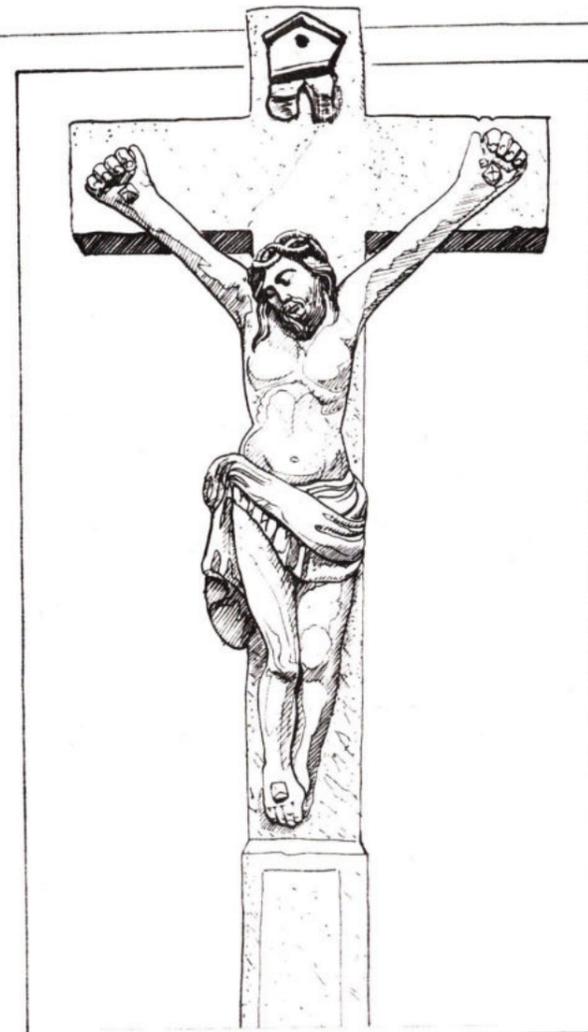
Cette croix de belle proportion date de 1823 et mesure 3,30 m. La partie supérieure est taillée dans un grès rose à veine jaunâtre. La croix peut être qualifiée de CRUCIFIX car le Christ en croix y occupe une partie importante. La croix proprement dite mesure 2,80 m et la traverse 0,65 m. Bras et traverse sont relativement massifs.

L'inscription I.N.R.I. se présente sous la forme d'une banderole ou d'un parchemin sculpté en bas-relief. Le Christ de pierre, de belle facture, a 0,82 m de haut. Le périzonium ou tunique est drapé en pli élégant autour des hanches. Le visage aux traits nobles et sereins repose incliné sur l'épaule droite.

Sous les pieds du Christ, le fût s'élargit. Cette partie inférieure est ornée de deux longs cartouches en léger relief et surtout d'un large médaillon ovale (0,35 x 0,28 m) sculpté de larges pétales de fleurs assemblés en une couronne. L'intérieur du médaillon porte l'inscription : IN / HOC SIG / NUM / VINCES, c'est-à-dire : "Par ce signe tu vaincras". C'est la fameuse inscription que vit l'empereur romain Constantin dans le ciel, entourant le soleil et la croix, et qui lui demandait de placer ses soldats sous le signe du Christ. Le sculpteur a eu du mal à caser l'inscription dans le médaillon et grava *vinces* en lettres nettement plus

1) Notons par exemple la photo de M. René GROLL dans "Les Vosges", Bulletin du Club Vosgien n° 1-1983 en page 1 de couverture.

Le crucifix de Remomont



F.O.

Florent Ostheimer

petites que le reste de la phrase.

La croix repose sur un beau piédestal (HxLxprof = 0,50 x 0,60 x 0,67 m)  
Au milieu de ce socle, un étranglement affine le bloc de pierre.

ETAT ET RESTAURATION DU CRUCIFIX.

Le crucifix sortit de la guerre 1939-45 fortement éprouvé : la traverse et le montant supérieur étaient brisés, amputant ainsi le Christ de ses bras. Ces parties abîmées furent longtemps déposées derrière la croix, ce qui assura d'ailleurs leur conservation.

La restauration entreprise par la Société d'Histoire et décrite plus haut, page 4, remet à sa juste valeur ce monument.

Le socle de la croix est caché par un massif de buis soigneusement taillé et garni d'une belle jardinière de fleurs entretenue par les voisins.

Un témoignage supplémentaire de l'attention et du respect que portent les habitants du canton à leurs croix et calvaires.

LES SAVOYARDS DU VAL D'ORBÈY

AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

COMPTE-RENDU DES ARTICLES DE M. HERVÉ PATRY  
DANS LE BULLETIN DU CERCLE GENEALOGIQUE D'ALSACE

Armand SIMON

*"Dans le Bulletin n° 1, Hervé PATRY nous avait dépeint la vie de sa famille sous l'Ancien Régime. Il est donc intéressant de se rendre compte ici des articles qu'il avait donnés au B.C.G.A. en 1981-1982 (1) et qui sont une contribution importante à l'histoire économique et sociale de Val d'Orbey."*

LE CLAN SAVOYARD

La renaissance économique de l'Alsace, dans les années 1680, voit l'apparition de nombreux colporteurs-merciers, originaires de Savoie, en proie alors à la misère. Les archives du baillage d'Orbey conservent les traces de leurs activités. De nombreux marchands savoyards trafiquent ou s'installent dans le Val entre 1690 et 1725-1730. Après cette date, il semble que le flot d'immigrants se soit tari, à cause, peut-être, de meilleures conditions économiques en Savoie.

Citons les premiers savoyards qui apparaissent dans les documents :

Renault PATRY est cité le premier en 1660, à la naissance de sa fille Anne (2) ; son nom, son métier de mercier et ses relations permettent de déduire qu'il était originaire de Savoie.

Joseph CONSEIL, de Megève, se marie en 1680 avec Anne MASSON d'Orbey, et décède en 1692.

Laurent MERCIER, de Mieussy (Haute Savoie) épouse en 1683 Anne PATRY, fille de Renault. Il est sorti de son pays depuis l'âge de 9-10 ans, mais n'a pas rompu avec sa famille, puisqu'il a obtenu l'autorisation de ses parents pour se marier. Plus de vingt marchands compatriotes assistent aux noces.

Noël BESSON, de Mieussy, épouse Barbe MICLO, la fille de l'"hostelain" d'Orbey Mougé MICLO, en 1691.

Jean-Marin DUCREY se marie avec Catherine ANCEL en 1709.

Le dernier savoyard mentionné est Philippe GOIDON (ou GAIDON) de Bellevaux en Savoie, qui épouse en 1760 Catherine DEMANGEAT de Fréland, et décède quelques mois plus tard.

Les liens entre les Savoyards sont très étroits.

Relations d'affaires bien sûr : ainsi Jean PATRY, le fils de Renault, qui est maître-tailleur d'habits, s'approvisionne pour son métier chez Laurent MERCIER, son beau-frère, chez Noël BESSON ou Jean-Marie DUCREY. Dans la vie quotidienne de la communauté villageoise ces quatre personnages sont continuellement mêlés, et se servent mutuellement de témoins dans les divers actes publics et notariés.

Il en est de même dans les relations familiales : ce ne sont que témoins, tuteurs, parrainages... Le parrainage, cette parenté spirituelle si importante à l'époque que le mariage d'un parrain et d'une marraine d'un même fil-leul était réputé aussi illicite qu'un mariage consanguin, permettait de tisser des liens étroits entre des familles et révélait l'estime que se portaient ces gens. Le schéma que nous présentons plus loin est révélateur. Le parrainage peut être utilisé comme moyen d'ascension sociale ; nous le verrons en étudiant le cas de Noël BESSON. Athanase DUBY fait exception à ce schéma ; il se marie à Lapoutroie et a peu de contact avec ses compatriotes sur le plan familial.

### LE SENS DES AFFAIRES ET L'ARRIVISME SOCIAL

Les marchands savoyards sillonnant le Val d'Orbey prennent tous pension chez les cabaretiers d'Orbey, Antoine ANTOINE, Adam GAUCHE ou Mougé MICLO. Ils y entreposent leurs balles de marchandises et partent en tournée dans les paroisses et hameaux, à pied certainement, sauf Noël BESSON qui a un cheval. Ils fréquentent aussi les marchés de Kaysersberg et de Colmar. Ces déplacements nombreux leur valent d'être sollicités pour rendre service aux communautés. Le maître-bourgeois de 1696 demande ainsi à Laurent MERCIER, qui se rendait à Colmar, d'aller vérifier du côté de Rhinau (en Basse Alsace, sur le Rhin) si les allemands avaient passé le Rhin, et de rapporter de la poudre et des balles, à cause des bruits de guerre.

Les nombreux séjours chez les cabaretiers débouchent quelquefois sur des mariages : Noël BESSON épouse la fille de L'"hostelain" Mougé MICLO. Jean-Marin DUCREY se marie avec la veuve du cabaretier Antoine ANTOINE.

Nos marchands sont surtout des merciers et des négociants d'étoffes. Laurent MERCIER est plutôt ferratier, marchand de quincaillerie et d'outillage ; Renault PATRY se spécialise dans la petite mercerie, les fournitures scolaires et les articles religieux. En réalité, tous commercent un peu de tout, jusqu'aux grains, fourrages, bestiaux immobilier. En annexe ils ont des activités agricoles, de cabaretiers, prennent des charges d'officiers seigneuriaux.

Les savoyards éprouvent souvent des difficultés à se faire payer, car les marchands locaux respectent peu les échéances fixées ; la patience des savoyards est à signaler car ils laissent de longs délais de grâce avant de saisir la justice. On s'adresse aussi souvent aux savoyards pour emprunter de l'argent, car ils manipulent des capitaux importants.

Nous connaissons un seul savoyard non marchand : Jean ANTOINE, natif de "Getz" en Savoie, valet d'écurie à l'abbaye de Pairis, décédé en 1730, à l'âge de 49 ans.

Mentionnons enfin deux personnalités intéressantes.

Jean-Marin DUCREY épouse Catherine ANCEL, fille d'Adam ANCEL, officier à Fréland, et veuve du cabaretier Antoine ANTOINE, qui logeait DUCREY depuis maintes années. Bien qu'agée de vingt ans de plus que notre savoyard et mère de plusieurs enfants du premier lit, elle est enceinte de quelques mois lorsqu'elle se marie. Tout en poursuivant son commerce drapier, DUCREY s'occupe de l'auberge et participe à la vie de la communauté : il est admis comme officier à Orbey de 1728 à 1739, ayant réussi son intégration dans le village.

Noël BESSON est une personnalité plus truculente, le plus actif, le plus remuant et le plus chicanier des savoyards d'Orbey, au point de figurer maintes fois dans les archives du Baillage, et de se faire insulter et agresser à plusieurs reprises. Son goût de la procédure lui fait tenter de nombreux procès à ses débiteurs, ou demander son admission officielle dans la bourgeoisie d'Orbey, alors que la coutume admettait tacitement un étranger dans la communauté, marié de surcroît à une fille de bonne famille locale.

Son ambition lui fait rechercher des parrains influents pour ses enfants : l'officier Urbain ANCEL, le notaire royal et greffier du Val Jean-Claude LOUIS, l'épouse de M. de PUGET, noble officier du Régiment d'Alsace. Son arrivisme paiera car l'un de ses fils, Jean-Joseph, né en 1707, sera avocat au Conseil Souverain d'Alsace et l'un des quatre notaires royaux de Colmar.

En conclusion, les savoyards partis pauvres de leur patrie ont su se faire une place au soleil dans leurs lieux d'adoption, et s'y sont bien intégrés tout en gardant de nombreux liens entre eux. DUCREY, officier du Val d'Orbey s'est tout de même fait traiter une fois de "bougre de savoyard", un jour où il faisait trop bien son travail, et pourtant il habitait Orbey depuis vingt ans... La xénophobie est un vieux démon...

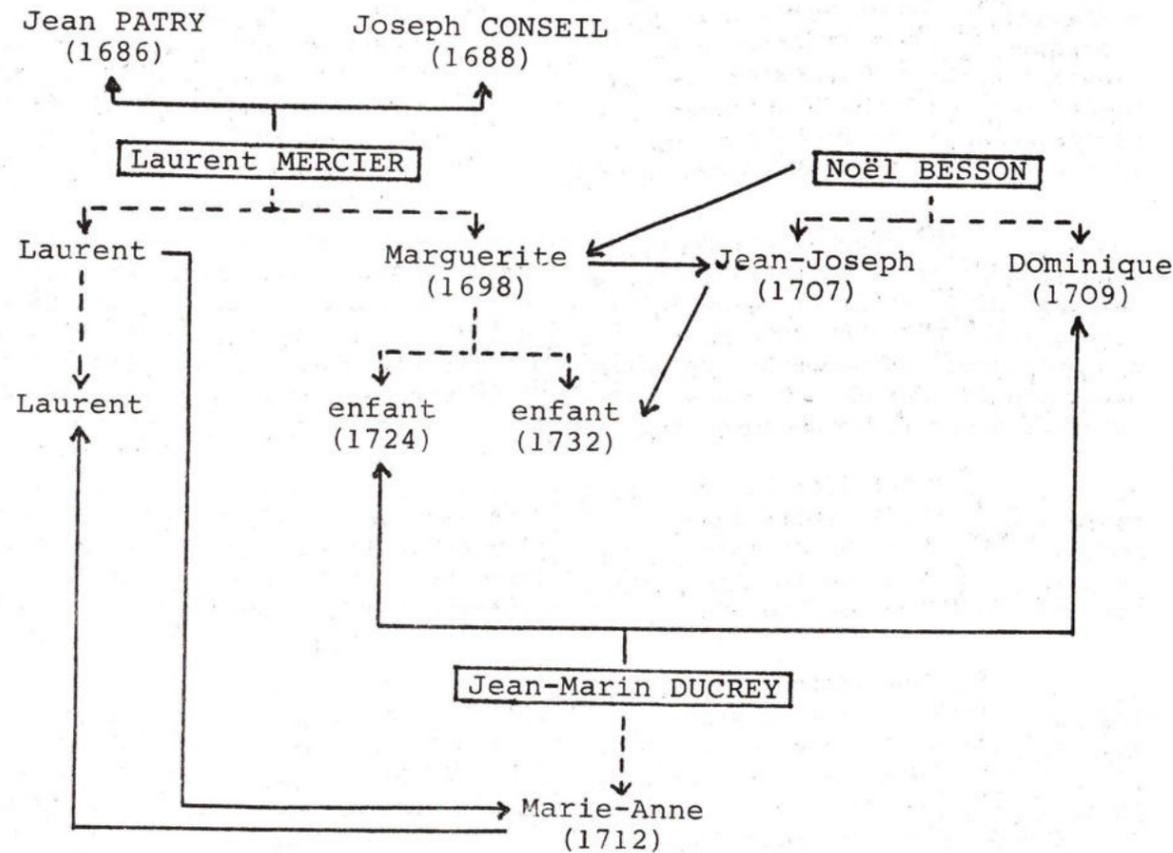
Leur profession n'a pas été suivie par leur descendance, et les termes de "mercier" et de "savoyard" ont cessé d'être synonymes.

(1) Hervé PATRY : *Les Savoyards du Val d'Orbey au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.* Bulletin du Cercle Généalogique d'Alsace n° 56 (1981 - 4) pages 392 - 397, et n° 57 (1982 - 1) pages 422 - 425.

(2) Hervé PATRY : *Vivre à Orbey aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : les PATRY.* Bulletin de la Société d'Histoire n° 1 - 1982, pages § - 16.

LE RESEAU DES PARRAINAGES

entre les familles MERCIER, BESSON et DUCREY



LEGENDE :

- > Filiation
- > Parrainage

SAVOYARDS CITES DANS L'ARTICLE DE M. PATRY

SAVOYARDS RESIDANT DANS LE VAL D'ORBÈY

- Jean ANTOINE (de Getz) + 1730
- Louis ARIAUX + 1793
- Noël BESSON (de Mieussy) x 1691
  - son fils Jean-Joseph n 1707
  - son fils Dominique n 1707
  - sa fille Françoise
- Joseph CONSEIL (de Megève) x 1680
  - sa fille Catherine
- Athanase DUBY (de Scionzier) x 1727
- Jean-Marin DUCREY x 1709
  - sa fille Marie-Anne n 1712
  - sa fille Catherine
- Laurent MERCIER (de Mieussy) x 1683 à Anne PATRY
  - sa fille Marguerite n 1698
  - son fils Laurent
- Renault PATRY
  - sa fille Anne n 1660
  - son fils Jean n 1662
- Pierre LAQUIS (de passage à Fréland en 1750)
- Philippe GOIDON ou GAIDON (de Bellevaux) x 1760, + 1760 ou 1761

SAVOYARDS RESIDANT HORS DU VAL D'ORBÈY

- Etienne BESSON (à Colmar) cousin de Noël BESSON, cité en 1691
- Pierre DUBY, cité en 1727
- Cathelin DUCREY (Kaysersberg)
- François DUCREY (à Munster)
  - sa fille Marie-Madeleine
- Joseph DUCREY

- Aymé BIGEAU (à Kientzheim)
- Nicolas BONNET (à Munster)
- Gaspard BONTA (à Kientzheim)
- François BOURGEOIS
- Michel DONAT (à Munster)
- Jacques FONTAINE (à Kientzheim)
- Claude HUGARD (à Brisach) x 1731 M.M. DUCREY
- François HUGARD
- Jean HUGARD
- Raphaël JACQUAT (à Ribeauvillé)
- Gérard PHILIPPAU
- Antoine VIOLAND

LEGENDE :

- n né en
- x marié en
- + décédé en

ARTICLES VENDUS PAR LES MARCHANDS SAVOYARDS

tabac	peignes	couteaux à choux
couteaux à ressort	pots en métal	poêles
tenailles	alènes de cordonnier	terrières
papier...	pour écrire	pour aller à l'école
papier...	pour apprendre à écrire	pour apprendre à lire
plumes pour écrire	écrivains	ardoises
A.B.C. en français	A.B.C. en latin	livres
manuels de civilités	livres d'heures	jeux de cartes
catéchismes	chapelets	scapulaires
agrafes	aiguilles	fil à coudre
boutons d'étain	de soie	de fil
souliers en cuir	souliers en bois	sabots
boucles de chaussures	clous à souliers	gants
chapeaux d'hommes	chapeaux de garçons	cordons pour les hommes
rubans	mouchoirs de nez	dentelle pour les bonnets
frontières	bas de laine	bas de toile de chanvre
suaires	camisoles	culottes
drap blanc	drap rouge	drap rouge pour faire des jacquesons

guêtres de drap gris pour les hommes  
rubans de soie et de flore pour faire des cravates  
ratine bleue pour culottes  
ratine jaune pour justaucorps  
ratine rouge pour chemises  
ratine couleur de café pour cottes et brassières  
ratine minime pour brassières ou jupes  
cadis pour tabliers  
toile de lin, de chanvre ou d'étoffe, pour chemises d'hommes et de femmes, tabliers ou doublures d'habits  
serge de Londres rouge rouge ou noire pour faire le corps  
droguet ou bombasin pour faire des cottes, justaucorps, culottes ou robes  
galons pour mettre au jacquesons, habits ou bonnets de femmes  
peau de mouton ou de chèvre pour faire des culottes

A P R O P O S

DE FAUX MARCHANDS SAVOYARDS

Hervé PATRY

*"Pour illustrer l'article précédent, voici une aventure arrivée au prévôt Nicolas HUSSON, concernant de faux marchands savoyards."*

Dans les années 1685 - la date n'est pas précisée, mais peut être fixée entre 1683 et 1687 - cinq soldats déserteurs du Régiment d'Auvergne en garnison à Colmar passèrent à Orbey un 28 décembre, se faisant passer pour des marchands savoyards venant de Bâle. Ils avaient bien l'apparence de marchands puisqu'ils portaient la balle de colporteur, mais étaient-ils vêtus d'uniformes pour que l'on devine qu'ils étaient soldats ? De toute façon, ils devaient paraître bien suspects puisqu'ils furent arrêtés et interrogés par des habitants. Peut-être se trouvait-il un vrai savoyard parmi la population, seul capable de reconnaître un vrai compatriote...

Les habitants demandèrent leurs passeports aux suspects, qui répondirent qu'ils allaient les montrer au prévôt du lieu. Faisant mine de se diriger vers le domicile de ce dernier, nos gaillards prirent la fuite à l'exception d'un seul qui resta avec la marchandise.

Les habitants furent donc obligés d'aller avertir le prévôt à trois heures du soir. Husson sortit de chez lui pour visiter les marchandises. Il remit le suspect entre les mains du dénommé Michel Urbain ANCEL, en présence de témoins, et lui commanda de veiller sur lui, pour pouvoir en informer la Seigneurie à Ribeauvillé. Michel Urbain déclara qu'il se moquait du prévôt et de ses ordres et relâcha le prisonnier qui disparut dans la nature. Sur l'insistance de Husson, Ancel rendit trois paquets de marchandises et les deux autres le lendemain seulement. Le prévôt prit les ballots dans l'intention d'en avertir le Comté de Ribeaupierre, dont il était l'officier à Orbey.

Mais les habitants qui avaient récupéré les marchandises, estimaient avoir un droit sur leurs prises et insistèrent pour que le prévôt partageât tout entre eux. Probablement menacé, Nicolas Husson dut céder, distribua à chacun une aulne de drap et six aulnes de toile, mais put sauvegarder la principale pièce, tout en avertissant les habitants qu'ils en répondraient devant le Prince de Birkenfeld leur seigneur.

Mécontent de la chose et désirant sans doute tout garder pour lui, Ancel se rendit à Colmar et dénonça Husson au prévôt du Régiment d'Auvergne, l'accusant même d'avoir avec l'aide de quatorze habitants tué les soldats, volé les marchandises et gardé pour lui cinquante louis d'or. Le prévôt d'Auvergne monta à Orbey, accompagné d'un marchand qui se prétendait victime du vol, et obligea avec rudesse Nicolas Husson à rendre les cinq paquets, puis le conduisit à Brisach et le jeta en prison.

Husson passa vingt-sept jours en prison, en compagnie de deux de ses frères et de deux autres habitants, et dépensa une somme considérable en frais d'hébergement. Il y serait resté plus longtemps s'il n'avait été assisté par les Messieurs du Conseil Provincial d'Alsace, pour la plupart en bons termes avec le Prince.

Revenu à Orbey, Husson se hâta de relater ses aventures au Prince Palatin de Birkenfeld, en lui demandant de faire justice et de faire mettre Urbain Michel Ancel en lieu de sûreté, c'est-à-dire en prison. Le prévôt insiste surtout sur le manque de respect à sa fonction prévôtale manifesté par Ancel, et qui était donc une insulte au Prince et à son autorité.

SOURCES

Archives Départementales du Haut-Rhin, Série E 1502

NOTE DE LA REDACTION

*"Cet épisode tragi-comique laisse perplexe l'homme du XX<sup>e</sup> siècle. Comment un officier représentant un seigneur puissant peut-il être emprisonné un mois par un prévôt militaire, sans qu'il y ait trace de procès ? Notre document n'est pas assez précis pour fournir la réponse, et surtout, il émane d'un "accusé" ne pouvant donner qu'un témoignage partial, ou du moins partiel.*

*Cependant, l'évènement témoigne bien des rapports détestables qui régnaient entre une partie de la population du Val d'Orbey et les officiers seigneuriaux. Le Val était en plein procès contre le seigneur, lui contestait des droits importants comme la levée de la taille et des corvées. Nicolas Husson défendait son seigneur avec zèle ce qui lui valait de solides inimités ; il mourut d'ailleurs assassiné le 4 avril 1688.*

*Cet épisode souligne enfin l'esprit combattif, sinon chicanier des Orbelais du XVII<sup>e</sup> siècle, après à défendre leurs droits ou ce qu'ils jugeaient tel."*

LES ORIGINES  
DE LA FAMILLE LEFEBURE

Soeur Béatrix François

*"Soeur Béatrix poursuit ses recherches généalogiques commencées dans le Bulletin n° 1 - 1982".*

Le 26 octobre 1824, Denis Arnoult LEFEBURE transfère son domicile du Havre à Boulogne sur Seine, 38, Grand Rue, Près de Paris. Sa famille le suit, à savoir :

sa femme : Thérèse Charlotte, née COSTE ;

- ses enfants : - Arnoult Augustin né le 26 fructidor an VI (12 sep. 1796) ;
- Denis Simon né le 8 frimaire an VIII (29 nov. 1798) ;
- Marie Thérèse née le 2 floréal an IX (22 avr. 1801) ;
- Victoire Sophie née le 13 germinal an X (3 avr. 1802) ;
- Benjamin Victor Jean Baptiste né le 29 pluviôse an XI (18 fév. 1803) ;
- Marie Hortense née le 4 janvier 1806 ;
- Jean Baptiste Charles Eugène né le 15 avril 1808 ;
- Thérèse Cécile Françoise née le 9 mai 1809 ;
- Gustave Arnoult né le 23 avril 1811 ;
- Marie Charlotte Blanche née le 21 avril 1813 ;

Tous sont nés au Havre, exceptées Thérèse Cécile et Marie Charlotte qui sont nées à Ingouville où la famille avait une propriété campagnarde.

LA FAMILLE DE THERESE CHARLOTTE COSTE

Elle appartenait à une vieille famille havraise de la bourgeoisie de robe.

Son bisafeul, Jean COSTE, était doyen des procureurs aux Juridictions royales du Havre à sa mort, le 20 janvier 1734. Le fils de celui-ci Robert François, occupa la charge de notaire royal au Havre à partir de 1756 et mourut le 24 octobre 1773. Un frère de Robert François, Jean Guillaume, fut commissaire aux saisies royales, receveur des consignations, échevin et conseiller du Roi. Un des fils de Robert François, prénommé Jean Jacques Robert Augustin, fut capitaine de navire.

Le père de Thérèse Charlotte, (frère aîné de Jean Jacques Robert Augustin) prénommé Jean François Marie fut avocat et eut un fils qui s'illustra dans la politique.

117. Le dixième jour du mois de la République française une et indivisible, en la salle de la maison Communale du Havre, devant nous Charles Henri Nicolas Le Febvre officier public et notaire de ladite Commune, se sont présentés le Citoyen Jean Baptiste Arnoult Lefebvre, et Thérèse Charlotte Denis Arnoult Lefebvre, âgé de vingt quatre ans, négociant, natif de cette Commune, et domicilié en celle de Gommerville, ce département, fils majeur de Denis Arnoult Lefebvre, aussi négociant, domicilié en cette Commune et de sa femme Marie Marguerite Le Cordier, d'une part, et la Citoyenne Thérèse Charlotte Coste, âgée de vingt trois ans, native de cette Commune, et y demeurant chez ses père et mère, née de La Vierge, fille majeure de Jean Jacques Robert Augustin Coste, vivant de son Bien, et de sa femme Thérèse Demoussille, d'autre part; les quels ont déclaré en conséquence de leurs publications de Mariage par nous publiées, et affichées aux lieux voulus par la Loi, le Sept de ce mois, et de précédentes publications faites en la même Commune de Gommerville, Le même Jour, sans qu'il y ait été fait aucune opposition, dont lecture a été précédemment faite ainsi que de leurs Extraits de naissance, ont exposé et déclaré à haute voix devant nous, et devant nous leur époux, pour quoy nous leurs avons déclaré à haute voix devant eux, et devant nous, en mariage, à tout vous avoir droit, acte authentique des Citoyens Denis Arnoult Lefebvre, père du Contractant, Jean Jacques Robert Augustin Coste, père de la Contractante, Charles Guillaume Hyacinthe Coste, vivant de son Bien, son oncle Paternel, et Charles Benjamin Le Cordier, vivant de son Bien, oncle maternel de la Contractante, Citoyens majeurs et domiciliés en cette Commune, qui ont ainsi que les Contractants Signé avec nous, après lecture faite, et au Nom de la Loi qui est, Sont unis, le nous soussigné, Lefebvre et Coste, seuls, sans, six mots entrecroisés, etc.



Thérèse Coste  
 Lefebvre fils  
 Lefebvre  
 Coste  
 Le Cordier  
 Le Chevalier

DOCUMENTS.

Ci-contre : Acte de mariage de Jean-Baptiste Denis Arnoult LEFEBURE et de Thérèse Charlotte COSTE, le 10 frimaire an VI.

Ci-dessous : Acte de naissance de Jean-Baptiste Charles Eugène LEFEBURE, le 15 avril 1808.

1808.  
 Jean Baptiste Charles Eugène Lefebvre,



Le dix huitième jour du mois de frimaire, l'an six de la République française, devant nous Charles Henri Nicolas Le Febvre, officier public et notaire de ladite Commune, se sont présentés le Citoyen Jean Baptiste Denis Arnoult Lefebvre, âgé de vingt quatre ans, négociant, natif de cette Commune, et domicilié en celle de Gommerville, ce département, fils majeur de Denis Arnoult Lefebvre, aussi négociant, domicilié en cette Commune et de sa femme Marie Marguerite Le Cordier, d'une part, et la Citoyenne Thérèse Charlotte Coste, âgée de vingt trois ans, native de cette Commune, et y demeurant chez ses père et mère, née de La Vierge, fille majeure de Jean Jacques Robert Augustin Coste, vivant de son Bien, et de sa femme Thérèse Demoussille, d'autre part; les quels ont déclaré en conséquence de leurs publications de Mariage par nous publiées, et affichées aux lieux voulus par la Loi, le Sept de ce mois, et de précédentes publications faites en la même Commune de Gommerville, Le même Jour, sans qu'il y ait été fait aucune opposition, dont lecture a été précédemment faite ainsi que de leurs Extraits de naissance, ont exposé et déclaré à haute voix devant nous, et devant nous leur époux, pour quoy nous leurs avons déclaré à haute voix devant eux, et devant nous, en mariage, à tout vous avoir droit, acte authentique des Citoyens Denis Arnoult Lefebvre, père du Contractant, Jean Jacques Robert Augustin Coste, père de la Contractante, Charles Guillaume Hyacinthe Coste, vivant de son Bien, son oncle Paternel, et Charles Benjamin Le Cordier, vivant de son Bien, oncle maternel de la Contractante, Citoyens majeurs et domiciliés en cette Commune, qui ont ainsi que les Contractants Signé avec nous, après lecture faite, et au Nom de la Loi qui est, Sont unis, le nous soussigné, Lefebvre et Coste, seuls, sans, six mots entrecroisés, etc.

Le dix huitième jour du mois de frimaire, l'an six de la République française, devant nous Charles Henri Nicolas Le Febvre, officier public et notaire de ladite Commune, se sont présentés le Citoyen Jean Baptiste Denis Arnoult Lefebvre, âgé de vingt quatre ans, négociant, natif de cette Commune, et domicilié en celle de Gommerville, ce département, fils majeur de Denis Arnoult Lefebvre, aussi négociant, domicilié en cette Commune et de sa femme Marie Marguerite Le Cordier, d'une part, et la Citoyenne Thérèse Charlotte Coste, âgée de vingt trois ans, native de cette Commune, et y demeurant chez ses père et mère, née de La Vierge, fille majeure de Jean Jacques Robert Augustin Coste, vivant de son Bien, et de sa femme Thérèse Demoussille, d'autre part; les quels ont déclaré en conséquence de leurs publications de Mariage par nous publiées, et affichées aux lieux voulus par la Loi, le Sept de ce mois, et de précédentes publications faites en la même Commune de Gommerville, Le même Jour, sans qu'il y ait été fait aucune opposition, dont lecture a été précédemment faite ainsi que de leurs Extraits de naissance, ont exposé et déclaré à haute voix devant nous, et devant nous leur époux, pour quoy nous leurs avons déclaré à haute voix devant eux, et devant nous, en mariage, à tout vous avoir droit, acte authentique des Citoyens Denis Arnoult Lefebvre, père du Contractant, Jean Jacques Robert Augustin Coste, père de la Contractante, Charles Guillaume Hyacinthe Coste, vivant de son Bien, son oncle Paternel, et Charles Benjamin Le Cordier, vivant de son Bien, oncle maternel de la Contractante, Citoyens majeurs et domiciliés en cette Commune, qui ont ainsi que les Contractants Signé avec nous, après lecture faite, et au Nom de la Loi qui est, Sont unis, le nous soussigné, Lefebvre et Coste, seuls, sans, six mots entrecroisés, etc.

Le dix huitième jour du mois de frimaire, l'an six de la République française, devant nous Charles Henri Nicolas Le Febvre, officier public et notaire de ladite Commune, se sont présentés le Citoyen Jean Baptiste Denis Arnoult Lefebvre, âgé de vingt quatre ans, négociant, natif de cette Commune, et domicilié en celle de Gommerville, ce département, fils majeur de Denis Arnoult Lefebvre, aussi négociant, domicilié en cette Commune et de sa femme Marie Marguerite Le Cordier, d'une part, et la Citoyenne Thérèse Charlotte Coste, âgée de vingt trois ans, native de cette Commune, et y demeurant chez ses père et mère, née de La Vierge, fille majeure de Jean Jacques Robert Augustin Coste, vivant de son Bien, et de sa femme Thérèse Demoussille, d'autre part; les quels ont déclaré en conséquence de leurs publications de Mariage par nous publiées, et affichées aux lieux voulus par la Loi, le Sept de ce mois, et de précédentes publications faites en la même Commune de Gommerville, Le même Jour, sans qu'il y ait été fait aucune opposition, dont lecture a été précédemment faite ainsi que de leurs Extraits de naissance, ont exposé et déclaré à haute voix devant nous, et devant nous leur époux, pour quoy nous leurs avons déclaré à haute voix devant eux, et devant nous, en mariage, à tout vous avoir droit, acte authentique des Citoyens Denis Arnoult Lefebvre, père du Contractant, Jean Jacques Robert Augustin Coste, père de la Contractante, Charles Guillaume Hyacinthe Coste, vivant de son Bien, son oncle Paternel, et Charles Benjamin Le Cordier, vivant de son Bien, oncle maternel de la Contractante, Citoyens majeurs et domiciliés en cette Commune, qui ont ainsi que les Contractants Signé avec nous, après lecture faite, et au Nom de la Loi qui est, Sont unis, le nous soussigné, Lefebvre et Coste, seuls, sans, six mots entrecroisés, etc.

Lefebvre fils  
 Lefebvre  
 Lefebvre  
 Lefebvre née Labrie  
 Coste

Ce fils, Jean Charles Marie eut une intéressante carrière politique. Né au Havre le 30 janvier 1743, il mourut à Paris le 10 juin 1842. En 1773, il est notaire royal de la ville du Havre, en 1787, il est commissaire et contrôleur des saisies réelles de la ville ; en 1788, il est élu échevin. A ce titre, il préside l'Assemblée du Tiers-Etat de la ville le 5 mars 1789. Il est député du Baillage du Havre, puis du Baillage de Caux. Procureur de la Commune aux élections de 1790, administrateur du District de Montvilliers en 1791, puis commissaire au Directoire exécutif. Nommé au Conseil des Cinq Cents comme député de la Seine Inférieure, il se rallie au Coup d'Etat du 18 Brumaire, oeuvre de Napoléon Bonaparte. Membre du Tribunal le 4 nivôse an VIII, il entre au Corps Législatif en l'an XII. En 1810, il est procureur général de la Prévôté de Valenciennes. Pendant les Cent Jours il est sous préfet de Dieppe et termine sa carrière à la Cour de Rouen, comme conseiller.

Sans doute est-ce de ce parent que Jean Baptiste Charles Eugène Lefebure tient son goût de la politique ?

#### LA JEUNESSE DE JEAN BAPTISTE CHARLES EUGENE LEFEBURE

Jean Baptiste Charles Eugène LEFEBURE était le septième d'une famille de dix enfants. Il fait des études de médecine à Paris, il perd alors son père. En 1831, il obtient son diplôme de Docteur en médecine et vient à l'hôpital militaire de Colmar comme "médecin chirurgien sous aide". Notons que l'un de ses oncles paternels, Girault François Benjamin LEFEBURE, résidait à Strasbourg depuis plusieurs années. Etait-ce pour se rapprocher de cet oncle qu'Eugène LEFEBURE sollicita l'hôpital militaire de Colmar ? C'est possible, car cet oncle le dotera lors de son mariage avec Melle HERZOG. En arrivant à Colmar Eugène avait donc 23 ans... Distingué, d'une amabilité devenue proverbiale, il est reçu dans les familles bourgeoises de Colmar dont celle de M. Antoine HERZOG...

*Son mariage avec Adélaïde HERZOG, sa démission de médecin militaire pour collaborer avec son beau-père, sa carrière sociale et politique seront étudiés dans un prochain article.*

#### S O U R C E S

Archives du Havre, grâce à l'amabilité de Mme Josette CANIS, archiviste de la ville.

Archives municipales de Colmar, grâce à la collaboration de Mme Georgette MAIRE et de son fils Rémi.

Que ces personnes soient remerciées.

## UN EPISODE DE LA GUERRE DE 1870 D'APRES LE TEMOIGNAGE D'UN BAROTCHE

René PRUD'HOMME

En 1870, au début de l'invasion du sol français par les forces prussiennes, le responsable du district de la Garde nationale, Monsieur Léon Lefebure, convoqua les chefs locaux de cette organisation au siège de son commandement à Orbey, pour leur donner les directives qui s'imposaient en vue de la défense du patrimoine national.

Mon grand-père paternel, un paysan de la Basse-Baroche, du nom de Jean-Baptiste Prud'homme (1), était alors le chef en armes de Labaroche, avec le grade de Capitaine de la Garde Nationale.

La Garde Nationale était une force armée régulièrement constituée et initialement créée en 1790. Cette institution, après diverses modifications au cours des temps et des régimes politiques, était devenue depuis 1852 un service obligatoire pour tous les français entre 25 et 50 ans. Les assujettis avaient leurs armes à la maison.

Par qui de droit, le Capitaine Jean-Baptiste Prud'homme fut avisé qu'un détachement ennemi s'acheminait vers les Trois-Epis. L'ordre fut immédiatement donné à tous les hommes en armes de partir avec leurs fusils à la rencontre de l'envahisseur, à l'exception du Lieutenant de la Garde Nationale Joseph Munier, gravement malade et alité. Celui-ci resta donc chez lui.

Arrivés sur les lieux que commandait la stratégie, les partants s'avisèrent que toute résistance serait inefficace, car les effectifs qui approchaient ne constituaient pas moins de deux bataillons. Mon grand-père enjoignit tous ses hommes de rentrer au plus vite à la maison et d'y cacher leurs armes. L'un des subordonnés, échappant à la vigilance de son chef, s'esquiva, resta en arrière, attendit, caché sous le talus de la route, laissant passer le gros du convoi, et fit feu sur l'un des trois officiers qui fermaient la marche. Celui du milieu, atteint dans le dos, s'affaissa et tomba de son cheval. Il était mort.

A la suite de cet imprudent fait d'armes, les Prussiens firent des recherches sur leurs arrières, et ne découvrirent pas le coupable. Ils reprirent donc leur marche en avant.

Pendant ce temps, le Lieutenant Joseph Munier était informé de l'approche des Prussiens et, bien que très malade, voulut faire son devoir de patriote. Isolé, il ignorait les ordres qui avaient été donnés de se retrancher. Il partit donc, armé de son fusil et chaussé d'un sabot et d'un soulier. La malchance s'abattit sur lui. Il rencontra les Prussiens qui le prirent pour le franc-tireur qui avait abattu l'un des leurs. Les représailles ne se firent pas attendre. Il ne fut sans doute pas mis à mort tout de suite, car les Barotchés du coin l'entendirent hurler de douleur et disaient : "E l'oyane braire dèch'qu' lè Mulle" (on l'entendait hurler jusqu'au lieu-dit des Mullés).

(1) Mon grand-père se prénomait Jean-Baptiste et non Jean-Pierre, comme un chroniqueur, narrant sa campagne de Crimée, a dû l'écrire il y a une vingtaine d'années.

Ceci se passait à la sortie de la forêt venant des Evaux et débouchant sur le hameau de Giragoutte.

Les Prussiens auraient encore pu user de représailles sur les habitants de Labaroche... Mais ils s'étaient déjà vengés sur ce malheureux innocent, et puis il y avait un tel brouillard qu'ils rebroussèrent chemin, craignant peut-être de tomber dans un guet-apens. La croix érigée en mémoire de ce vaillant patriote et martyr existe toujours à l'entrée de la forêt de Giragoutte, à droite de la route qui mène aux Trois-Epis. Dans notre patois roman, on l'appelle "Lè creuf do p'tit lora". On ignore l'origine de ce nom.

Il reste à insister, contrairement à l'information de certains chroniqueurs, que la victime des soldats prussiens à Giragoutte, en l'occurrence le Lieutenant Joseph Munier, n'est pas celui qui tira le coup de feu sur l'officier prussien.

Après les hostilités de 1870, mon grand-père entreprit les démarches nécessaires auprès du gouvernement français pour que la veuve de Joseph Munier obtint le bénéfice d'une pension militaire. La requête fut retenue, mais à condition que la bénéficiaire s'expatriât en territoire français, c'est-à-dire en territoire non annexé. La veuve alla donc se fixer à Plainfaing.

Le présent exposé est rapporté de mémoire, d'après le récit historique de mon père : feu Jules Prud'homme, ancien maire de Labaroche et fils aîné de Jean-Baptiste Prud'homme, Capitaine de la Garde nationale.

LABAROCHE

LA CROIX " JOSEPH MUNIER "

LOCALISATION.

Après avoir quitté Labaroche - La Rochette, la route D 11 descend rapidement, décrit un large virage, à l'intérieur duquel s'embranchent le chemin des Bolles, et pénètre dans la forêt de Giragoutte. La croix crucifix se trouve à 100 m environ de l'orée du bois, légèrement en retrait de la route.

Les coordonnées géographiques Lambert sont 961,75 x 355,25.

DESCRIPTION.

Cette croix connue à Labaroche sous le nom de *Creuf do pti Lora*, a une hauteur totale de 2,50 m. La croix seule, très simple et monolithique mesure 1,80 m.

Les bras ont une section carrée de 15 cm de côté; la traverse mesure 0,80 m. Les extrémités sont légèrement potencées et moulurées; l'intersection est en courbe convexe.

Le fût s'élargit par un épaulement à 40 cm du piédestal. Le crucifix de bronze semble plus récent que la croix.

Le piédestal assez massif a les coins supérieurs biseautés. Ses dimensions : H x L x profondeur = 0,65 x 0,76 x 0,78 m.

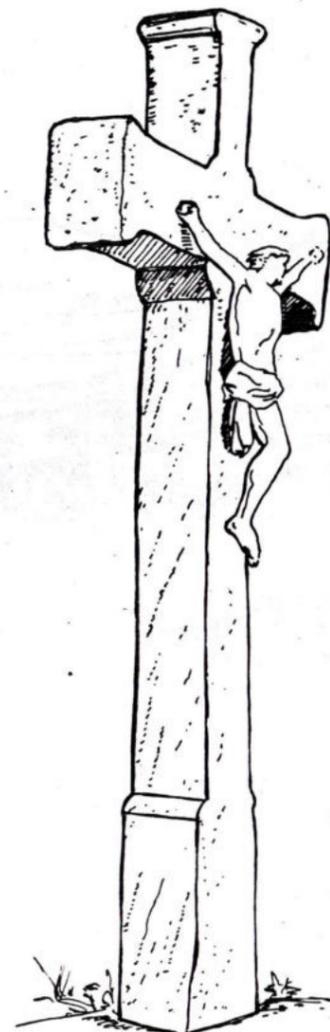
Une plaque de marbre est fixée sur la face principale et porte cette inscription :

Mr Joseph MUNIER  
Lieutenant de la Garde Nationale  
Tué à l'ennemi  
en 1870

La croix « Joseph Munier »

Lè creuf do pti lora

Labaroche.



Florent Ostheimer.

# CONNAIS-TU MON PAYS ?



Connais-tu mon pays  
D'aujourd'hui et d'hier,  
Nonchalamment blotti  
Au coeur des sapinières ?

Il est beau mon pays  
Aux sources mélodieuses,  
Cernées de rochers gris  
Aux formes fabuleuses.

Connais-tu mon pays  
De cimes couronné,  
Au gros dos arrondis  
Usés par les années ?

Il rêve mon pays  
A l'empreinte druidique,  
Au patois qui l'unit  
A l'époque celtique.

Connais-tu mon pays  
Parsemé de visages  
De grès et de granit,  
Erigés d'âge en âge ?

Il rêve mon pays  
Aux sombres épopées,  
A ses hauts lieux meurtris,  
De gloire auréolés.

Il est beau mon pays  
Parfumé de résine,  
De framboise, de cassis,  
De mûre et d'aubépine.

Il est fier mon pays  
Des labeurs ignorés,  
des défricheurs épris  
D'une terre esseulée.

Il est beau mon pays  
Où le chêne et le hêtre,  
Les feuillus en taillis,  
Au sein des prés pènètrent.

Je l'aime mon pays;  
Il est navire en marche,  
Racines qui relient,  
Et provisions de l'Arche.

Il est beau mon pays  
Aux lacs pleins de mystères,  
Puits de rêves engloutis  
Et d'amours éphémères.

Je l'aime mon pays;  
Il parle d'Espérance,  
De labours, de semis,  
De foi et d'endurance.

Poème de Maria JULLIARD  
Dessin d'Eric HAMRAOUI

# DANS LE TEMPS A FRELAND (2)

Souvenirs recueillis par Josée HURSTEL  
auprès d'une habitante du Kalblin

" Nous poursuivons le récit commencé dans le Bulletin n° 1 - 1983.  
Les travaux culinaires alterneront avec les coutumes sociales, les recettes médi-  
cales, les légendes et les superstitions. "

## ON TUE LE COCHON !

Le froid bien installé, le moment de tuer le cochon arrivait. La veille on préparait la maie. Le matin, de bonne heure, arrivait le tueur de porc. L'animal était attrapé, attaché à un pieu. Le tueur l'assommait à l'aide d'une grosse massue, puis lui tranchait la gorge.

Le sang était recueilli et conservé pour faire du boudin. On y ajoutait une goutte de vinaigre, on le remuait avec la main. Le sang était versé au fur et à mesure dans un pot en grès et conservé au frais à la cave.

Le cochon tué était mis dans la maie, ébouillanté et ses poils étaient ôtés avec des raclettes. Quand le porc était bien propre, on le suspendait à une échelle et on l'ouvrait pour enlever l'intérieur.

Les intestins bien lavés servaient d'enveloppes aux boudins. L'estomac était aussi conservé, rempli soit avec du sang, soit avec de la viande, pour en faire un genre de boudin blanc. Le foie, le coeur, les rognons étaient mis de côté. On mangeait également les poumons.

Une fois l'intérieur vidé, le cochon était scié en deux. On le laissait reposer une demi-journée, avant de le mettre en pièces l'après-midi.

La tête et les pieds étaient mis de côté pour faire de la gelée qui se mangeait dans les quinze jours suivant l'abattage. On mangeait d'abord les organes internes.

## Les boudins.

Au bout de cinq, six jours, on faisait les boudins. Tout d'abord, la graisse était fondue. Dans une bassine étaient versés sang et déchets de graisse, de la viande et des pommes de terre coupées en dés, des poireaux revenus dans de la graisse de porc, un peu d'oignon, de la sariette émietlée, du lait, du sel, un peu de poivre. Le tout était bien mélangé.

Les boyaux sont ensuite remplis, placés dans une bassine d'eau bouillante et cuits. Il faut vérifier la cuisson avec une aiguille fine.

Les boudins cuits étaient déposés sur un grand plat et on les réchauffait au fur et à mesure des besoins. L'eau de cuisson des boudins était servie en soupe.

Au fumoir.

Au bout de deux jours, tous les morceaux de porcs étaient mis au sel dans la maie. Le sel était préparé avec soin en mélangeant coriandre, ail, laurier, poivre et autres épices au sel. On mettait le sel au fond de la maie, puis des bandes de lard, puis une couche de sel, puis de la viande... et on terminait par une couche de sel. Le sel fondait au bout de deux ou trois jours. On versait alors sur la salaison le sel recueilli au fond de la maie.

Au bout de huit ou dix jours, il fallait mettre la viande à la cheminée. Le lard n'était fumé qu'une dizaine de jours, mais le jambon devait rester trois semaines.

Au moment de fumer, on brûlait du hêtre qui donnait une belle teinte dorée et un bon goût à la viande. Mais par jours de vent et de tempête, la fumée était refoulée dans la cuisine et on pleurait à chaudes larmes !

Des vessies pour des lanternes...

On prenait les vessies de porc pour les lanternes. Les vessies étaient séchées, gonflées d'air; on y glissait une bougie que le vent n'arrivait pas à éteindre.

EPISODES DE LA VIE SOCIALE.

Le baptême.

Dès que l'enfant était né, on songeait à le baptiser. Au bout de deux ou trois jours, le poupon était amené à l'église. C'était toute une histoire par temps de neige, car on descendait et on revenait à pied, du Kalblin ou autres hauteurs, et le chasse-neige ne passait pas !

Un jour, il arriva qu'une famille réjouie autant par l'arrivée du bébé que par l'alcool, perdit son bébé derrière une haie. Il fallut rechercher, réchauffer l'enfant qui devint par la suite un vigoureux garçon !

A la sortie de l'église, des dragées étaient jetées à la volée. Les enfants ne se privaient pas de blagues. Pour effrayer le petit copain, ils creusaient une betterave et l'illuminaient grâce à une bougie (comme le raconte aussi Pierre-Jaquez Hélias dans Le Cheval d'Orgueil).

Le mariage.

La veille au soir, on tirait des coups de fusil autant qu'on avait de munitions.

Durant le repas de noces, on ravissait à la mariée sa jarrettière et une chaussure. Le jeune marié devait racheter le soulier. Il disait par exemple: "Je mets cinq francs." "Je donne dix francs, rétorquait un convive". Et le marié devait surenchérir jusqu'à ce que les convives en aient assez ! La chaussure revenait parfois bien cher... Le marié récupérait la chaussure et donnait l'argent aux cuisinières.

La jarrettière, faites de petits rubans bleus et roses, était découpée et mise à la boutonnière des invités.

La soupe des jeunes mariés.

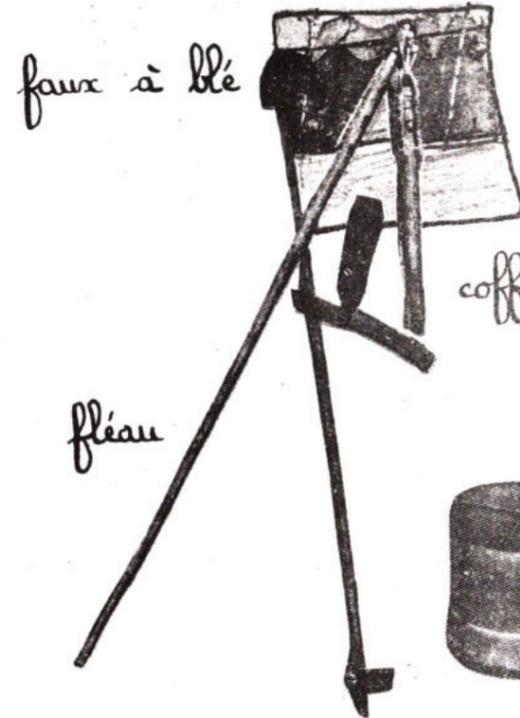
Il y avait toujours un invité sachant jouer d'un instrument, parfois invité tout exprès et qui menait le bal.

baratte à main

trottes : formes à fromage



baratte mécanique



faux à blé

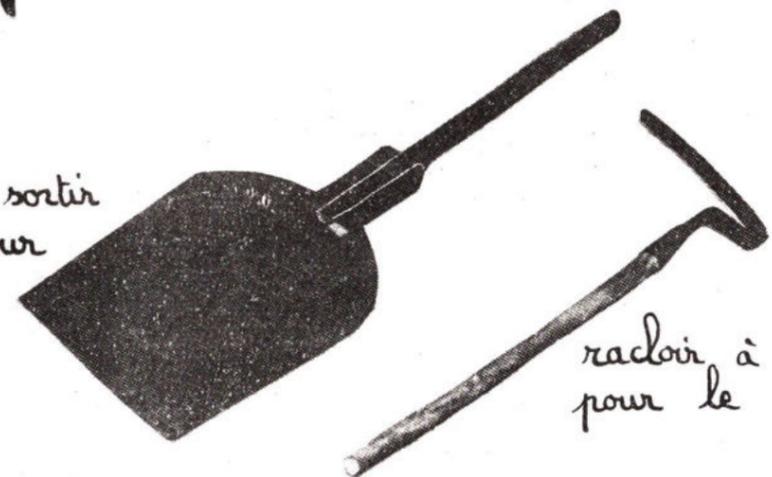
coffin pour la pierre à faux

fléau



double décalitre pour mesurer les grains

le pelle pour sortir le pain du four



racloir à cendres pour le four

Ces objets nous ont été aimablement prêtés par Monsieur et Madame FOGEL.

Tard dans la soirée, après le bal, les jeunes mariés cherchaient à s'évader. Les invités les poursuivaient et tâchaient de découvrir leur cachette. Les jeunes époux débusqués devaient alors manger la soupe des jeunes mariés, faite seulement d'épluchures de légumes (lavées...) et de son. Cette soupe devait les habituer à la vie dure et à la misère. Les jeunes mariés n'étaient laissés en paix qu'après avoir bu au moins une gorgée.

Le charivari.

La coutume du charivari lors d'un remariage existe encore. La veille de la cérémonie, les voisins et habitants s'armaient de vieilles casseroles, de bûches de bois et frappaient dessus pour en tirer le plus de vacarme possible.

Les veillées mortuaires.

La pendule était arrêtée à l'heure de la mort et remise en route après l'enterrement, qui avait lieu trois jours après le décès. On voilait les glaces pour éviter d'y voir le mort. Des couronnes de buis et de branches de sapin étaient tressées et garnies de roses en papier de soie frisées sur une aiguille. Les robes étaient teintées en noir.

La veillée des morts consistait en de nombreuses prières, suivies de calices de schnaps et d'histoires de revenants, racontées près du défunt... La veillée terminée, on rentrait à la maison en se serrant l'un contre l'autre.

Les mendiants.

Il y avait beaucoup de pauvres et de mendiants. Ils ne disparurent qu'avec la création des usines : vers 1925, il y eut à Fréland les tissages Herzog.

On ne laissait jamais partir un mendiant sans un petit quelque chose : un bout de pain, du lard, quelques pommes de terre. Certains ne donnaient que par peur, car les mendiants assortissaient leur demande de quelques menaces : "Si tu ne donnes rien, tes poules crèveront". Pour remercier, le mendiant disait : "Dieu te le rendra", ou appelait la bénédiction de Dieu sur la maison, ou bien : "Merci beaucoup". Sur quoi le donateur répondait : "C'est le paiement des capucins." Car l'ordre des capucins venait aussi quêter et quêmander, accompagnés d'enfants d'école, pour que l'on sache bien qu'ils étaient les officiels, pas les faux !

La médecine.

Les médecins étaient rares et n'escaladaient guère les pentes du Kalblin. On rendait visite aux rebouteux qui habitaient plutôt dans les Vosges et la vallée de la Bruche.

Les plantes étaient très employées pour remédier aux maladies les plus courantes.

Lumbago : mettre de jeunes feuilles de bouleaux dans un sac. Se coucher dessus au niveau des reins. La sève de la feuille provoque la sueur et le lumbago est guéri dans la journée.

Brûlures : faire cuire un oeuf dans la cendre. Fondre de la graisse de lard à part égale avec de la cire d'abeille. Jeter le blanc d'oeuf, écraser le jaune et le mélanger au reste. Appliquer la préparation en pommade.

Foulures, entorses ou bleus : fleurs d'arnica conservées dans du schnaps.

Grippes : prendre beaucoup de tisanes de tilleul pour faire transpirer.

Maux de gorge, toux : tisane de feuilles de ronces.

Bronchite : creuser un navet, rajouter du sucre. Boire le sirop.

Yeux : compresses de camomille, de "fromageon" (mauve).

rouet

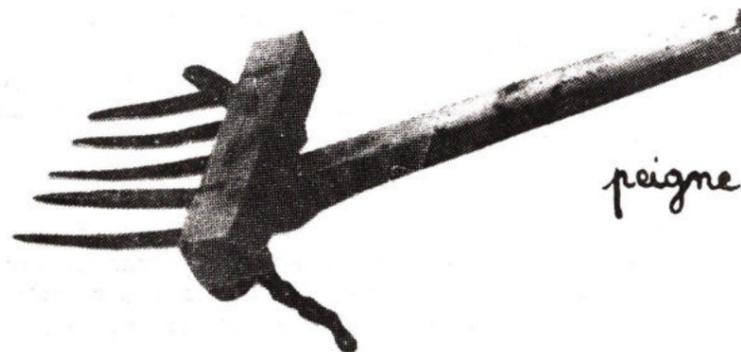


tarière conique pour percer les trous de barreaux d'échelle



crochet à arracher le foin

en fer à décor gravé frein à chariot



peigne à javelle de seigle

Ces objets nous ont été aimablement prêtés par Monsieur et Madame FOGEL.

Reins : tisane de queues de cerise, prêle, reine des prés.

Oreilles : oignons bouillis, avec de l'huile.

Dents : Ail à mâcher et à mettre dans l'oreille.

Lorsque les enfants n'arrivaient pas à faire leurs dents, on leur mettait autour du cou un sachet contenant des pattes de taupe.

### LE MONDE DU MYSTERE.

*Foi sincère, vieilles croyances, superstitions se mêlaient souvent et tissaient la trame de véritables tragédies ou simplement de bonnes histoires de veillées.*

Dolley ne partait pas acheter ou vendre ses vaches sans une plante porte-bonheur dans sa poche.

Les jours d'orage, la protection était garantie par un verre d'eau bénite au milieu de la cuisine, un cierge allumé et du buis brûlé.

### Les présages.

Les ululements des hiboux, des chouettes le soir, étaient l'annonce d'un malheur, tout comme les croassements de corbeau près de la maison.

Rêver de myrtilles était présage de mort.

Quelqu'un va soudainement beaucoup à la pêche, aux myrtilles : c'est un signe de sa mort prochaine.

Un mourant ramasse, chiffonne les draps devant lui.

### Mauvais sorts.

Un crime avait été commis dans une ferme de la Halle. Pour se venger, la famille du mort jeta un sort aux bêtes du fermier soupçonné du crime. Les animaux moururent les uns après les autres...

Des fromages devenaient noirs, au lieu de prendre une belle croûte tirant sur le rouge. Après consultation des Capucins, les neuvaines et le blanchiment de la cave vinrent à bout du mal. Bien sûr aujourd'hui les esprits forts auraient tendance à accuser un certain champignon plutôt qu'un mauvais sort ...

### Bonnes histoires.

#### La bête du Seue-Seue.

En ce lieu-dit de Fréland, un cheval blanc apparaissait par clair de lune aux gens descendant la route d'Aubure et les poursuivait, surtout lorsque les gaillards avaient un petit coup dans le nez.

Un soir, un homme passant près du Seue-Seue entendit un bruit derrière son dos. Il pensa au cheval blanc, s'affola et courut d'une traite à la maison où il jeta par terre son rucksack. Une minuscule souris s'en échappa !

#### La croix des revenants à la Halle.

On avait dérobé des pommes au grand-père. Par un soir de clair de lune, il alla surveiller ses arbres. En haut de la butte se dressaient des sapins. Leurs grandes ombres, projetées par la lune, abusèrent le grand-père qui les prit pour des revenants. La croix à cet endroit s'appelle la Croix des Revenants.

### Le fantôme.

Tel paysan très superstitieux avait acheté la maison d'une femme réputée de mauvaise vie. Dès que le toit craquait, notre homme, au demeurant bon vivant, s'empressait d'aller faire dire des messes pour le repos de l'âme de la défunte femme.

Un soir, des bruits suspects se font entendre au grenier. Le paysan se hâte le lendemain vers l'église. Les bruits recommencent la nuit suivante. Le troisième soir, le propriétaire intrigué tout de même, va demanderle concours des voisins, grimpe avec eux au grenier et découvre ... une tuile branlante qui martelait la toiture.

### Légendes.

#### La naissance des bébés.

C'est la grand-mère de la *Hollrotch* (pierre creuse) visible au bout du Kalblin, qui apportait les bébés. Elle vivait dans cette pierre creuse et en extrayait les enfants. La grand-mère se nourrissait de myrtilles et de fruits de la montagne.

#### Les mauvais moines.

Entre Saint Alexis et les Baerenhütte se trouvait un couvent de moines qui devinrent mauvais et se mirent à assaillir les voyageurs pour les dévaliser. Le couvent tomba en ruines et disparut. (1)

#### Les nains du Hohnack.

On racontait à Fréland que le château du Hohnack était habité par de méchants nains ayant de vilains livres. Les gens détruisirent le château afin de supprimer livres et mauvais sorts des nains.

Hélas, quelques-uns de ces livres furent retrouvés par des gens de Labaroche. C'est pourquoi il y a tant de méchantes gens de par le monde ... (2)

### NOTES DE LA REDACTION .

1) Cette légende évoque peut-être le couvent de SYLO qui se trouvait sur un sommet au sud-ouest de Ribeauvillé. Ce couvent fut occupé par des religieuses jusqu'en 1257, puis par des moines d'Hérival (diocèse de Toul) puis de Marienzell (Forêt Noire). Les bâtiments furent vendus au Seigneur de Ribeaupierre en 1510, un ermite y vécut quelques temps, puis tout tomba en ruines. Notre légende véhicule-t-elle des éléments historiques ou propose-t-elle une explication mythique de l'abandon du couvent ?

Source : Le Haut-Rhin, Dictionnaire des communes, tome III, article Ribeauvillé rédigé par M. Lucien SITTLER.

2) Cette histoire donne une interprétation strictement légendaire de la destruction du château du Hohnack entreprise en 1655 sur ordre de Louis XIV. Le récit permet aussi aux Frélandais de placer une petite méchanceté sur leurs voisins de Labaroche. Honni soit qui mal y pense ...

# UN PEU DE PATOIS DE CHEZ NOUS

Maurice HERMANN

SI DA LO TA LÉ DJAN D'ORBÈYE AVOUN LÈ RNAMAYE DE BRAUMA DJOUÈ, SAU DÈ BROWTCHE DE SE BÈTTE, LÉ DJAN DO CANTO AVOUN ÈQUE ESSENNE, SIRE DE COUÈRI DÈ TCHICAN ÉVO VORÉ VOUÈZI SOVA PO WÈ DUVE.

LO JUGE DÈ POUTRAYE AVOU TOUCOU BRAUMA DÈ BZAYNE, IL NIR MI RARE DE NÈ VEIRE NALLÈ TCHIE LO JUGE ÉVO I BOCHTEYE D'U OU DO DJAMBO PO LO FIÈTRÈ.

I DJO ENNE FAMME D'ORBÈYE SE DJOE, SNA MI LÈ PÔNE DE NALLÈ È LÈPOUTRAYE VAUCHTAN NALLÈ TRÔVÈ LO MAIRE, ÇA SE PÈSSAU ÈVAN CWETTAUJE. ÈLLIR RCONTOE QUE LO TCHÉE DO VOUÈZI AVOU MODU SO POCHEYE VAROUQUE VO PÂSSO, É LO POCHEYE ENNDA TOULA NE MINNDJO PU.

LO MAIRE ÈPRÈ LAVOU SCOUTTÈ, SE FRAYOE LÈ MAINS, ÈNOYI ÈLI DJOE : " MÈ BONNE FAMME TATCHO DE VO ÈRANGI ÉVO VOTTÉ VOUÈZI".

OYANT SLA, LÈ FAMME ÈRÈDJIE, DJOE AU MAIRE : " ENNE SUPPOSITIO; QUE MI DJE SAYE LO TCHÉE È VO LO POCHEYE È QUE JVO MODOESSE, QUOQUE VO DIRÂNE, SA VO FRAU SUREMA MI PIÈGI.

L'HISTOUÈRE NE DI MI QUOQUE DJOE LO MAIRE ...

## UNE NOUVELLE PUBLICATION DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE !

### GLOSSAIRE DU PATOIS D'ORBÈY

par Maurice HERMANN

M. Maurice HERMANN a réuni pour nous l'essentiel du patois d'Orbey, avec en regard la traduction et la prononciation. La préface et l'introduction sont de M. Pierre COLIN, de la Société Philomatique de St Dié et spécialiste en linguistique.

Ce travail est une contribution importante à l'étude et à la sauvegarde du patois. Il s'ajoute aux autres recherches entreprises et en particulier à l'oeuvre du Groupe de Recherche sur le Patois de Labaroche, dont nous souhaitons vivement la publication.

## LA FÊTE AU BONHOMME

Nouvelle de Maria JULLIARD  
Illustrations d'Eric HAMRAOUI



Genie et Jean-Pierre marchaient d'un bon pas sur la vieille route, à la hauteur du Bon morey.

L'été éclatait de toutes parts, la lumière déferlait triomphante, faisant éclater les zones d'ombre. Forêts, champs et prairies participaient avec ivresse à cette grandiose mise en scène, moment privilégié, d'autant plus apprécié qu'il succédait à une assez longue période de grisaille et de pluie. La Terre en avait les paupières boursoufflées, la peau craquelée, le visage détrempe, la chevelure aplatie en désordre, et voilà que le soleil triomphait de ce déluge qui avait raviné les chemins, fait mugir les torrents, grossir les rivières, et avait attristé hommes et animaux.

On était le premier dimanche d'août ; Genie et Jean-Pierre allaient à la fête au Bonhomme. Demander : "A quelle fête ?" eût été saugrenu. La Fête, c'était une piste de danse en plein air décorée de sapins, de drapeaux et de guirlandes, entourée de buvettes. C'était le jeu des "câmans" où l'on s'amusait à faire tomber des poupées en chiffons avec des boules de la même matière. C'étaient les marchands de papillote et de réglisse, et parfois un petit manège de chevaux de bois. C'étaient les fournées de tartes au fromage et aux fruits, les kougelhops. C'étaient les retrouvailles entre parents et amis au cabaret et à la maison, autour d'une table bien garnie. C'était cela la Fête mais encore bien autre chose : une fleur amoureusement cultivée dans le coeur de chacun, de couleur plus ou moins chatoyante selon le caractère ; la magie d'un cérémonial où l'office religieux solennel, les habits des grands jours, la musique, les nappes et serviettes blanches participaient d'une autre vie plus belle, plus lumineuse et confusément présente.

Jean-Pierre en rêvait depuis des semaines. Quand sa maman souffrante lui avait dit : "En néviré mi é zotte", lui, d'habitude si raisonnable, avait éclaté en sanglots. C'est alors que Génie, une cousine invitée elle aussi, avait décidé de l'emmener. Du Surcenord (c'est-à-dire la Source Noire, appellation due au voisinage de la tourbe) où se trouvait leur ferme, un voisin complaisant l'avait amené au village de Lapoutroie où Génie habitait. Il n'était pas encombrant le petit, âgé de cinq ans, engoncé dans une veste étriquée et un pantalon trop grand, le regard souvent fixé sur ses premiers souliers neufs.



Il avançait en balançant les bras, le dos légèrement courbé, comme un vrai montagnard. Génie, grande, bien en chair, la démarche légère, élégante dans sa robe de noce en peau de soie noire agrémentée d'un plastron blanc et d'une montre sautoir, avait l'air d'une "dame du village". Veuve, la trentaine à peine dépassée, elle retournait pour la première fois chez sa marraine depuis son mariage cinq ans auparavant. Et que de drames pendant ce temps !...

Ils poursuivaient leur route dans ce long défilé bordé de roches pittoresques et surmonté à droite de lieux-dits : les Champs de la croix, la Maison Rouge, les Embets, les Embetsché, le Coq Hardi, la Haute Pierre, tous disséminés dans les failles fantaisistes de la Grande Roche. Comme elle les connaissait bien toutes ces fermes accrochées aux pentes, juchées sur des promontoires, nichées dans les creux, délimitées par des murs, jouant à cache-cache avec les bosquets, les rochers et les taillis. Pendant sept ans, François, un fermier du coin, l'avait courtisée. On s'était étonné qu'une brodeuse "chouaumât", fréquentât un gars de la montagne, mais l'Amour comme l'Esprit souffle où il veut. Aujourd'hui Génie se souvenait. Elle puisait au hasard dans une abondante moisson d'évènements, de visages, de façades, d'intérieurs. Elle entendait les savoureux sobriquets, les conversations en patois. Elle respirait l'odeur aigre et forte, indéfinissable, de chaque ferme. Là, elle s'était régalée maintes fois de délicieux pains de ménage accompagnés de noix, de pommes, de jambon ou de lard. Là ils avaient dansé jusqu'à l'aube au son de l'accordéon. Là, ils avaient "chtampfé", écrasé des ramasses de neige jusqu'à en perdre le souffle. Ici et là, sur un banc, un coin de bois, ils s'étaient jurés de s'aimer toujours...

Hélàs, un malencontreux partage décidé par sa mère avec son accord et à l'insu de son fiancé, à la veille de leur mariage, avait tout gâché. Moins d'un an plus tard, une indiscretion avait tout appris à François. Elle rentrait du marché d'Orbey, sa distraction hebdomadaire préférée, de Pairis où ils exploitaient une ferme auberge, ce n'était pas bien loin. Son mari l'accueillit avec tant de froideur et de colère qu'elle prit peur, recula sans penser à la marche

qui séparait la cuisine de la salle, et tomba à la renverse en poussant un cri, tant la douleur au ventre fut vive. Enceinte de sept mois, elle accoucha quelques heures plus tard d'un garçon mort-né. Une autre vie commença pour eux ce jour-là ; l'enterrement de leur bébé fut aussi celui de leur amour.

François attendit le jour des relevailles pour parler. Lorsque Génie revint de la messe matinale où toute accouchée, dès qu'elle pouvait sortir, devait se soumettre à un rite de purification avec prières et bénédiction du prêtre, elle eut à subir les reproches véhéments de François. Pourquoi avait-elle accepté ce partage qui favorisait son frère ? Pourquoi le lui avait-elle caché ? Le moment était mal choisi : découragée, triste, fatiguée, Génie se fâcha à son tour, au lieu de tenter une explication. Ils échangèrent des paroles dures, blessantes, qui démolissent. Leur vie commune dura encore quatre ans, tant bien que mal, plutôt mal que bien. Ils ne tentèrent même pas de se réconcilier. François céda à son penchant pour la boisson, devint alcoolique et en mourut : un soir d'hiver, il tomba de sa charette et on le ramena mourant.



Il avançait en balançant les bras, le dos légèrement courbé, comme un vrai montagnard. Génie, grande, bien en chair, la démarche légère, élégante dans sa robe de noce en peau de soie noire agrémentée d'un plastron blanc et d'une montre sautoir, avait l'air d'une "dame du village". Veuve, la trentaine à peine dépassée, elle retournait pour la première fois chez sa marraine depuis son mariage cinq ans auparavant. Et que de drames pendant ce temps !...

Au printemps suivant, Génie retourna chez sa mère et se remit à broder. Le travail ne manquait pas : la plupart des jeunes filles du village et de fermes, aux parents tant soit peu aisés, faisaient broder leur trousseau.

Génie, plongée dans ses pensées, en avait oublié la présence de Jean-Pierre. Une sorte de métamorphose s'opérait face à ces paysages familiers, et la merveilleuse symphonie des couleurs et des sons qui l'entourait y avait part. Son grand amour de jeunesse revivait presque intact ; il sollicitait le pardon et pardonnait.

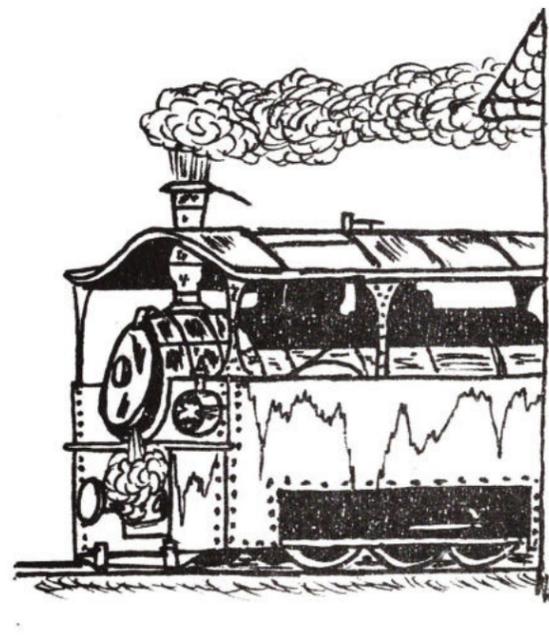


Les cloches du Bonhomme sonnait à toutes volées la ramenèrent à la réalité : la Fête. Une foule endimanchée se pressait sous le porche. Jean-Pierre n'avait jamais assisté à un office. Sa surprise était grande : il écoutait et regardait avec attention, sans bouger. Mais au moment de l'élévation, quand les clochettes eurent tinté, une voix d'enfant dit posément : "En gé oyi lè challe, varou qu'so voré vettche ?" ("On a entendu les clarines, où sont leurs vaches ?"). Autour d'eux les sourires s'épanouirent, des rires même fusèrent, vite réprimés ; Génie fit les gros yeux au petit qui rougit jusqu'aux oreilles. A la sortie, on les entoura en riant. Certains connaissaient les parents de Jean-Pierre, qui lui, refoulait ses larmes. Mais quand il vit que l'incident lui valut des poches pleines de papillottes, il retrouva bien vite toute sa sérénité. Au Bonhomme, les gens parlèrent longtemps de ce mot d'enfant !

La marraine habitait au Coq - Hardi, au-dessus du café. Menue, boitillante, une robe noire égayée d'un tablier de cotonnade à carreaux gris clair, des cheveux grisonnant sous un bonnet blanc aux beaux rubans amidonnés, le regard malicieux, Catherine faisait honneur à la vieillesse. Elle avait coutume de dire : "Quand on est jeune, on se fait belle pour plaire, quand on est vieille, on le fait pour ne pas déplaire." Son accueil fut chaleureux ; elle rit beaucoup en apprenant la "gaffe" de l'enfant. Jean-Pierre se souvint surtout de la bonne tarte aux cerises et de la jolie pièce d'argent reçue au moment du départ. Le cadeau de Génie fut d'une tout autre nature et assez inattendu. Grâce à sa marraine, un marchand de vin d'Orbey, fournisseur de l'auberge, les fit monter sur son char à banc. Ce fut le début d'un lien qui les unit pour la vie trois ans plus tard.



Ainsi, Génie et Jean-Pierre n'oublièrent jamais ce premier dimanche d'août de la fête du Bonhomme.



# LE HAMSTREUR

## DU PETIT TRAIN

HISTOIRE VECUE RACONTEE PAR  
GERARD BLANCK

Illustrations de Vincent MARINI

C'était par un triste jour de septembre 1943. De gros nuages noirs courent dans le ciel bas et la pluie tombe sans discontinuer depuis deux jours.

La mine renfrognée, Alfred s'installe sur la banquette de bois du petit train qui vient de s'arrêter à la halte de Sigolsheim. Traîné par une vieille locomotive poussive, les petits wagons "vert de gris" transportent en cette période de nombreux voyageurs "vert de gris", avec ou sans uniforme. Après avoir casé sa musette contenant cinq bouteilles de vin blanc dans le filet, notre homme se laisse cahoter et secouer jusqu'à Lapoutroie. A l'approche des vendanges, il fallait absolument se procurer du fromage, des oeufs, et peut-être une petite rallonge prélevée sur la carte du tabac, ..un pain de beurre !

A Schnierlach, derrière le cimetière, la côte est raide, il fait frisquet, il pleut, et, de la casquette-ersatz, des traînées bleuâtres dégoulinaient sur le visage du vigneron. "Pourvu que ça marche, pourvu que Joseph me dépanne", ne cessait-il de se rabâcher.

A la ferme, un p'tit "chtâ" lui est servi, ça évite de se refroidir par ce temps de chien. Joseph est assez réticent, car avec tous les contrôles actuels, ce genre d'échange est assez risqué. Les "Schleuh" punissent lourdement les "hamstreurs", mais aussi et surtout les fournisseurs. Pourtant, à la réflexion, ..le p'nard... le tabac... c'est tentant !!! Joseph se laisse finalement émouvoir : deux fromages, six oeufs, un pain de beurre passent dans la musette. Ultime recommandation "Surtout, Freddy, si tu te fais coincer, ne me dénonce pas ! T'as qu'à dire que tu ne me connais pas et que t'as r'çu ça dans une ferme dans la montagne..." "T'en fais pas Seppi, y a pas d'danger", rétorque l'autre. Encore un p'tit "chtâ", histoire de prévenir et d'éviter le refroidissement et voilà notre Alfred qui repart vers la gare sous cette sacrée pluie qui n'arrête pas.

Depuis chez "Seppi du Baquè", il scrute les environs de la gare et s'approche discrètement du train. Tout est calme, le loupiline Kutchera n'est pas là ; probablement qu'il tient une de ces cuites...!!! Le contrôleur des billets lui fait signe que tout va bien (lui aussi a fait sa provision de matières grasses...) L'air est pur comme on dit ! Alfred planque sa musette dans le filet du compartiment d'en face. On ne sait jamais ?... En cas de contrôle, ce sac compromettant ne lui appartient pas...

A l'arrivée à Sigolsheim, la nuit est tombée, il pleut toujours. Freddy quitte le "Kaskicht". Au moment de sauter du dernier marchepied un bruit suspect le fait sursauter. Un bruit de bottes martelant le sol en cadence et qui vient dans sa direction. Il ressent subitement un point au creux de l'estomac, un frisson lui parcourt l'échine et ses jambes se mettent à trembler.

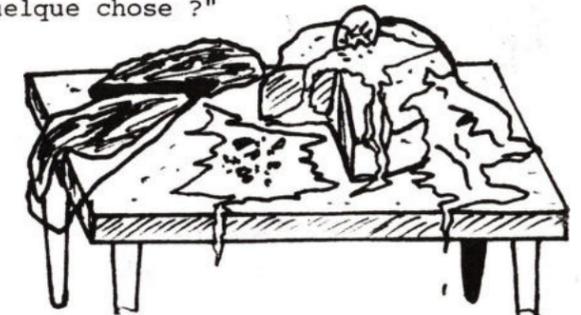


"Merde", dit Alfred, c'est Jakob, la terreur des Vosges, le gendarme d'Ammerschwahr hypergalé, qui sème la terreur et qui s'est spécialisé dans la chasse aux "hamstreurs".

Freddy réalise tout à coup le danger ; il pivote sur lui-même, enfonce sa casquette jusqu'aux yeux, serre la musette dans sa main droite, et fonce, tête baissée malgré ses cinquante ans bien sonnés dans les vignes vers Sigolsheim. Le "vert de gris" s'élançait à sa poursuite en hurlant "Halt, Halt..!" Alfred donne tout ce qu'il peut, trébuchant dans les sillons, pataugeant dans la boue, s'égratignant le visage et les mains aux sarments de vigne. Sa musette se balance à son poignet, heurtant au passage les piquets de vigne. Qu'importe ! Il faut le semer l'autre...! Notre ami arrive, tout essoufflé, aux premières maisons du village plongé dans les ténèbres. Heureusement que l'occupant a imposé le camouflage des lumières, sans quoi ?... Fred réalise tout à coup que son poursuivant perd du champ. Alors il fait quelques détours dans les ruelles, escalade la murette qui borde son jardin et s'introduit chez lui par la remise. Affalé sur

la première marche de l'escalier du couloir, il écoute, il attend... et n'entend plus que les battements précipités de son coeur. Enlevant sa casquette détrempeée qui a pris toutes les couleurs de l'arc en ciel Freddy observe ses mains égratignées, ses habits trempés et déchirés par endroits, ses godasses crottées... Sur le pas de la porte de la cuisine, sa femme l'observe, les mains sur les hanches ; "Ben mon vieux, t'es beau !" dit-elle, "t'as au moins quelque chose ?"

Alfred ouvre sa musette. Hélas ! Les oeufs cassés se sont mélangés au fromage et au beurre qui n'avaient plus de forme. Pourtant, un sourire apparaît sur son visage maculé. Il regarde sa moitié qui n'y comprend rien et marmonne "J'm'en fous... j'l'ai eu !"



Dehors, l'étranger, le shako de travers, s'en retourne, tête basse, la rage au coeur, vexé jusqu'au plus profond de son être. Ce défenseur acharné des soit-disant seigneurs, se répète inlassablement :

" Il m'a eu... Il m'a eu !!! "



# DEUX ECOLIERS DU TEMPS JADIS

Catherine et Armand SIMON

*Il est toujours très émouvant de se replonger dans le passé et tout particulièrement dans le monde des enfants et des adolescents. Nous tenons à remercier chaleureusement M. Henri PETITDEMANGE et M. René PRUD'HOMME de nous avoir permis ce travail en nous confiant les précieux cahiers de leurs ancêtres.*

*Avant de faire un petit voyage sur les bancs usés des écoles où régnait toujours une bonne odeur de craie, de bois et de papier jauni, nous irons à la rencontre des élèves dont le cahier nous est parvenu pratiquement intact.*

## MARIE-LOUISE PICHLER

Fille de Jean-Baptiste PICHLER, garde champêtre, et d'Agnès THIEBAUT, Marie-Louise PICHLER est née à Fréland le 25 février 1851. Elle y fréquenta l'école primaire et y rédigea en 1865 le cahier qui nous est parvenu.

Le 12 avril 1880, elle épousa à Fréland Sébastien PETITDEMANGE, né le 2 novembre 1846 de Sébastien PETITDEMANGE et Marie-Anne DIELAINE. Sébastien comptait parmi ses ascendants la famille DIELAINE importante à Fréland depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Marie-Louise et Sébastien cultivèrent longtemps la terre à Fréland. Louise mourut en 1943, et c'est son petit-fils Henri qui nous a confié son cahier.

### L'ASPECT DU CAHIER .

L'aspect grisâtre et sévère de la couverture, formée de couches de papier superposées, contraste avec le souci de décoration manifesté à l'intérieur du cahier.

La première page est joliment décorée d'une couronne de feuilles et de fleurs coloriées avec soin en gris et vert, qui encadre le titre du cahier : *Cahier de rédaction à Louise Pichler . 1865.*

Les quatre pages suivantes contiennent des prières encadrées avec beaucoup de goût. Ces prières sont aussi prétexte à des exercices de calligraphie. Louise excelle dans cet art, variant les styles d'écritures, les tailles des lettres au fil des pages. Il est remarquable qu'elle emploie huit calligraphies différentes pour les titres du cahiers, utilisant même plusieurs fois l'encre rouge.

Chaque page du cahier est préparée avec minutie. Louise trace des lignes-guides horizontales, met en évidence les marges gauche et droite par un ou plusieurs traits verticaux. Chaque exercice est séparé du suivant par un large tiret où Louise se livre quelquefois à diverses fantaisies graphiques.

LE CONTENU DU CAHIER .

Il est difficile de connaître l'utilisation exacte du cahier, car le contenu correspond rarement à des "rédactions" comme le précise le titre. Nous trouvons en effet :

Religion	Prières et textes bibliques.
Addition	Problèmes
Soustraction	Problèmes
Multiplication	Problèmes
Division	Problèmes
Règle d'intérêt	Problèmes
Règle de trois	Problèmes
Verbes	Les quatre conjugaisons
Dictées et Textes	
Analyse	

Il n'y a aucune indication de corrigé ni d'annotation du correcteur. L'hypothèse que ce cahier était à usage personnel est la plus plausible.

LES PRIERES .

Le cahier s'ouvre sur plusieurs prières soigneusement ornées. La première est une maxime sur la prière. Puis Louise a copié une invocation à la Vierge Marie, la prière à l'Ange gardien. Elle note ensuite des extraits de l'Evangile selon s. Mathieu ( chapitre §, versets 25 à 34) sur la Providence divine.

Ces textes sont des classiques de la piété chrétienne. On peut juste s'étonner de trouver la prière à l'Ange gardien sous la plume d'une jeune fille de quatorze ans, car cette prière est surtout récitée par les petits enfants : "Penchez-vous sur mon petit lit, ayez pitié de ma faiblesse..."

LES EXERCICES DE CALCUL .

Louise numérote les problèmes dans la marge : elle a certainement copié les intitulés dans un livre ou dans un autre cahier.

Elle utilise les mêmes techniques opératoires qu'à notre époque pour les quatre opérations. Mais elle n'indique jamais la nature de celle-ci en utilisant les signes +, -, x. A la fin de chaque problème, elle écrit : réponse.

Les chiffres ont sensiblement la même graphie qu'actuellement. Mais le chiffre 5 peut surprendre car il comprend une boucle supérieure et ressemble à un 3 à l'envers. Le 3 lui-même peut être confondu avec le 9 :

$$3,7 = 3 \qquad 9 = 5 \qquad 9 = 9$$

Prenons quelques exemples:

Problème n° 2 de soustraction : "Un boulanger achète 4 hectolitres de blé pour 110 francs et fait avec ce blé 66 pains qu'il vend 124 frs 89 cent; quel gain fait-il ? Réponse 14 frs 89 cent.

Louise pose l'opération :

$$\begin{array}{r} 124.89 \\ 110.00 \\ \hline 014.89 \\ \hline 124.89 \quad (\text{vérification}) \end{array}$$

Elle a bien compris le problème et su éviter le piège des précisions superflues.

# Problèmes

## Problèmes

N°1- Une cloche qui pèse 1076 kilogrammes-48 Grams-Contient 80% kilogram-890 Killog-De cuivre le reste est de l'étain? quel est le poids de ce dernier métal? Réponse 269 kilog 791.666g

$$\begin{array}{r} 1076 \text{ Kilog } 000480 \\ 807 - 000089 \\ \hline 0269 - 000391 \\ \hline 1076 \qquad 000480 \end{array}$$

N°2- Un boulanger a acheté 4 hectolitres de blé pour 110 francs et fait avec ce blé 66 pains qu'il vend 124 frs 89 cent; quel gain fait-il ? Réponse 14 frs 89

$$\begin{array}{r} 124.89 \\ 110.00 \\ \hline 014.89 \\ \hline 124.89 \end{array}$$

N°3- D'après le recensement de 1891 Paris avait 1053263 habitants. Lyon 249335 et Marseille 193393 et Boucaux 170775 de combien habitant la population de la première ville excède elle la population réunie des trois dernières

Réponse 477896 Habitants

$$\begin{array}{r} 249335 \quad 1053263 \\ 193393 \quad 575667 \\ \hline 170775 \quad 0477896 \\ \hline 775667 \quad 1053263 \end{array}$$

Louise Pichier 1865

Nous présentons aussi un fac-similé de problèmes d'application de la règle de trois. Le premier exercice est exact : il faut un peu plus de 415 jours à l'ouvrier pour gagner 1250 frs 25. Mais nous n'avons pas compris par quelle technique Louise arrive à ce résultat. Nous appelons à la rescousse les lecteurs mathématiciens !

Dans le deuxième exercice, Louise a commis une erreur d'unité. Elle trouve 128 hl et 22 centilitres alors que la vraie solution est 12 hl 82 l. Nous avons compris sa technique opératoire en vérifiant par l'algèbre, mais par contre nous avons mal saisi la lecture de son opération.

L'étude de ces deux exercices nous confirme dans l'hypothèse que Louise utilisait ce cahier à titre personnel. Une institutrice n'aurait pas manqué de relever les fautes et de demander le corrigé. Mais le mérite de Louise n'est pas amoindri par quelques petites erreurs : elle fut certainement une bonne élève, très studieuse.

Les énoncés d'exercices s'inspirent de la vie quotidienne : achats, ventes, fabrications, prêts à intérêt... Ils préparent donc bien à la vie active. Notons les nombreux exercices de calcul d'intérêt et de capital ( du modèle de ceux qui sont ou ont été la hantise de maints potaches !). A la fin de son cahier, Marie-Louise a également copié des formules de promesse simple, de quittance de capital, de quittance d'intérêt. Nous relevons accessoirement que le XIX° siècle était bien une période de stabilité des prix, puisque le taux d'intérêt ordinairement indiqué est de 5 %

*Promesse Simple*

*Je soussigné J. Bpt B. Marchand de bois,  
 Demeurant à Freland, reconnais devoir à Monsieur  
 P. cultivateur à Freland, la somme (de la somme) de quatre  
 mille francs la quelle somme je promets et m'oblige  
 de lui rembourser dans huit ans avec les intérêts  
 ordinaires de cinq pour % fait à Freland le quatorze  
 Décembre Mille huit-cent soixante quatre.*

*J. Bpt B.*

LES EXERCICES DE FRANÇAIS .

Louise a dressé plus loin les tableaux des quatre conjugaisons, avec les verbes *broyer, tenir, s'asseoir et naitre*. Les temps et modes portent les mêmes noms qu'actuellement, sauf le *passé défini* : notre actuel passé simple et le *passé indéfini*, c'est-à-dire le passé composé.

Dans la partie intitulée *Dictée*, Louise recopie en fait des textes puisés certainement dans des manuels ou des livres de lecture :

# Règles de Trois.

*En 40 jours un ouvrier gagne 120 frs 25 combien lui faudrait il de jours pour gagner 1250 frs 25 ?*  
 Réponse 415 jours

50.01		
25 0 25		
40 x 25 25 25	2000 40	481
25 25	764	475 jours
25 25	2870	
481	425	

481	2000	10.01
481 x 25 25 25	2000	40
25 25		
25 25		
50.01		

*Si avec 280 frs 75 on peut acheter 70 hectolitres de vin, combien pourrait on en acheter avec 120 frs ?*  
 Réponse on pourrait en acheter 128 hl plus 2 centilitres

280.75 : 70 :: 120 x	
70	
7600.000	1280.75
79250	128.22
271000	
0	

# Dictée.

## Les crimes punis l'un par l'autre

Trois hommes voyageaient ensemble; ils rencontrèrent un trésor, et ils le partagèrent; ils continuèrent leur route en s'entretenant de l'usage qu'ils feraient de leurs richesses. Les livres qu'ils avaient emportés étaient consommés; ils convinrent qu'un d'eux irait en acheter à la ville. Que le plus-jeune se chargerait de cette commission: il partit. Il se disait en chemin: me voilà riche, mais je le serais bien davantage, si j'avais été seule quand le trésor s'est présenté; ces deux hommes m'ont enlevé mes richesses: ne pourrais-je pas les reprendre? & Cela me serait facile; je n'aurais qu'à emprisonner les livres que j'ai achetés; à mon retour je dirais que j'ai donné à la ville; mes compagnons mangeraient sans défiance; et ils mourraient; je n'ai que le tiers du trésor, et j'aurais le tout. Cependant les deux autres voyageurs se désolaient. Nous avons bien affaire que ce jeune homme n'ait associé avec nous; nous avons été obligés de partager avec lui; sa part aurait augmenté la nôtre et nous serions véritablement riches; il va revenir, nous avons le bon point de vue. Le jeune homme revint avec des livres emprisonnés, ses compagnons l'assainirent, l'assainirent; ils mangèrent, ils moururent et le trésor n'appartient à personne.

Les crimes commis l'un par l'autre;  
 La piété filiale;  
 Lettre d'une amie à son amie;  
 Lettre à ma chère cousine;  
 Le sommeil de l'enfance;  
 L'église du village;  
 La naissance de Jésus-Christ;  
 Lettre à ma chère amie.

La richesse du vocabulaire : "De loin j'aperçois un temple rustique", la préciosité du style : "Me voilà donc privée de tes douces consolations", les descriptions de vie : " Tu penses aussi que j'ai une toilette bien brillante, au contraire je suis presque toujours habillé en lilas" témoignent d'une culture qui ne pouvait être celle de Marie-Louise mais évoquent bien les moeurs bourgeoises du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le choix des textes montre un souci moralisateur et chrétien : il s'agit d'édifier le lecteur. *Les crimes punis l'un par l'autre* est une sombre histoire où des voleurs s'entre-tuent pour éviter de se partager un trésor. Dans *la piété filiale*, on célèbre l'abnégation d'une jeune fille qui soigne sa mère veuve, élève ses petits frères et trouve son énergie en invoquant Dieu qui lui prodigue des conseils et lui envoie des bonnes dames secourables.

Pour terminer, parlons encore de l'analyse grammaticale entreprise par Marie-Louise. Notre élève étudie la phrase : "Titus disait qu'il avait perdu sa journée quand il avait passé un jour sans faire une bonne action". Chaque mot est analysé sensiblement comme nous le faisons actuellement. Parmi les petites différences de vocabulaire grammatical, relevons cet exemple : " Journée : substantif commun, féminin singulier, régime direct (d'avait perdu) parce qu'il répond à la question avait perdu quoi (?) sa journée."

### EN CONCLUSION ...

A première vue, ce cahier ne suscite l'intérêt que par la qualité de sa tenue et de sa calligraphie. Mais quelques efforts d'étude nous font pénétrer dans le monde scolaire et la pédagogie du XIX<sup>e</sup> siècle.

Nous apprenons aussi à connaître un peu une jeune fille de quatorze ans, que nous imaginons volontiers studieuse, appliquée, bonne chrétienne et douée d'une sensibilité artistique certaine.

Matzenheim, le 12. Juillet 1885

Son V<sup>e</sup> Signé de

Cher ami

Ils ne sont déjà plus si éloignés ces beaux jours des vacances que j'appelle de tous mes vœux; un mois nous sépare de la belle fête de la distribution des prix qui clôt l'année scolaire.

JULES PRUD'HOMME

Jules PRUD'HOMME est né le 9 juillet 1870 à la Basse Baroche. Son père Jean-Baptiste, ancien Brigadier de la Garde de Paris, (1) avait épousé Marie BERTRAND le 19 septembre 1869 à 9 heures, devant Jean-Baptiste MILLION maire de Labaroche. Le couple s'y était installé afin de cultiver la terre.

Jules était l'aîné de quatre garçons et d'une fille. Il alla à l'école de Labaroche, puis lorsqu'il eut neuf ans, passa une année à Niedermorschwihr près de son parrain, maire du village, afin d'y apprendre l'alsacien. A quinze ans Jules partit continuer ses études au Pensionnat de Matzenheim. Il reprit ensuite le train de culture de son père jusqu'à son service militaire de trois ans. Jules et ses trois frères avaient appris la musique à Matzenheim, et fondèrent la Société de Musique de Labaroche.

Le 6 novembre 1894, Jules épousa Marie-Anne MUNIER de Labaroche-La Goutte où ils s'installèrent. Ils eurent dix enfants dont deux décédés avant l'âge adulte. Puis ce fut la Grande Guerre. Jules partit le 2 août 1914 et après un périple en Russie, Pologne et Allemagne, revint à Labaroche le 20 septembre 1918.

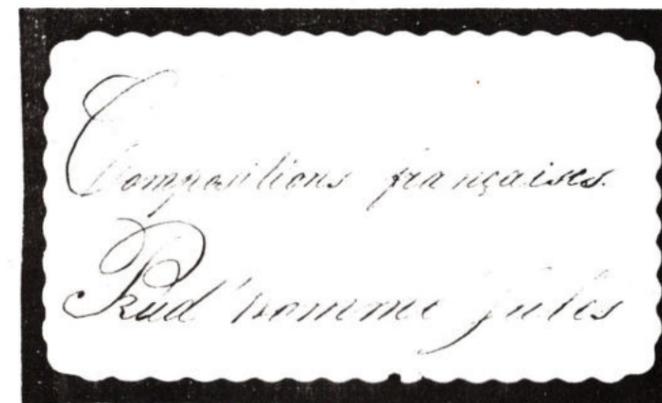
Il fut élu maire de sa commune aux élections complémentaires de 1924 (2) et le resta jusqu'en février 1941, puis reprit sa fonction en 1945 avant de démissionner la même année.

Il s'éteignit le 21 mai 1949, peu avant ses soixante-dix neuf ans.

1) Jean-Baptiste PRUD'HOMME était capitaine de la Garde Nationale en 1870. Voir l'article de M. René PRUD'HOMME, son petit-fils, dans ce Bulletin, page 37.

2) Les élections générales eurent lieu en 1925.

Nos plus vifs remerciements vont à M. René PRUD'HOMME qui nous a confié tous ces précieux renseignements.



Jules PRUD'HOMME utilisa ce cahier en 1885, lors de ses études à Matzenheim. L'étiquette du cahier permet de se rendre compte du soin particulier que Jules portait à son travail; elle est décorée d'une dentelure soigneusement exécutée par Jules.

D'un bout à l'autre du cahier, l'écriture soignée et appliquée frappe le lecteur. Jules utilise sa plume au mieux pour tracer pleins et déliés très réguliers et toujours légèrement inclinés vers la droite.

TABLE DES MATIERES.

18 juin 1885	Lettre aux parents.
21 juin 1885	idem ; corrigé de la précédente.
28 juin 1885	Lettre à un ami : invitation à explorer une grotte pendant les congés.
sans date	Lettre à maman pour sa fête.
5 juillet 1885	Lettre à un "Monsieur" où l'auteur s'excuse de sa réponse tardive.
9 juillet 1885	Lettre à un ami : invitation à une chasse pendant les congés.
12 juillet 1885	idem ; corrigé de la précédente.
26 juillet 1885	Le doigt de Dieu : résumé.
sans date	Lettre à sa mère.
6 août 1885	Mort de César : résumé.

Chaque composition française est datée et se compose comme une lettre adressée à un destinataire : les parents, un ami. Seuls deux devoirs semblent être les résumés d'une histoire.

Cette table des matières fait apparaître le départ tardif des élèves pour les congés scolaires d'été; la distribution des prix était prévue à la mi-août.

L'ART DE LA REDACTION .

Il est intéressant d'analyser certains de ces devoirs et particulièrement ceux que l'élève a recommencé après correction.

Voyons tout d'abord la lettre adressée à ses parents, datée du 18 juin. Jules raconte de façon assez spontanée une excursion au bord du Rhin. Il s'exprime avec clarté et simplicité, en choisissant des mots précis. Ce devoir ne fut pas apprécié de son professeur qui écrivit la remarque : Pas enjoué. Trois jours plus tard, Jules recommença son travail. Tout en gardant la trame du premier, il ajou-

ta force détails et des tournures très littéraires. Ainsi dans la première lettre Jules parle du Rhin en le nommant simplement. Dans la seconde version, il le nomme "le roi des fleuves de 1400 km de long sur 250 mètres de large; il en expédie de l'eau jusqu'à l'endroit où nous l'avons contemplé il fait 7 à 8 km à l'heure". Voyons un second exemple : dans la première lettre, il dit avoir bu de la bière; dans la seconde qu'il a bu "de la bière d'Allemagne, sur le sol même de la vieille Germanie".

Tout ceci nous montre combien les corrections poussaient les élèves à user d'un style plus littéraire et moins personnel. Ces observations sont valables pour l'ensemble du cahier.

Le professeur corrigeait aussi ce qui lui semblait trop familier. Par exemple, dans la lettre du 9 juillet, Jules raconte : "Un chasseur revenait d'une partie de chasse avec quelques compagnons et brûla la cervelle à l'un de ceux-ci en déchargeant son arme." Le correcteur a barré ce passage. Il est délicat pour nous de juger la valeur de cette expression car les dictionnaires actuels ne sont pas d'accord entre eux. Le Petit Larousse indique la formule sans précision et le Lexis la cite comme "argotique". En fait elle devait peu correspondre au langage de l'époque. Il est amusant de remarquer que Jules ne chassait pas et que donc cette lettre est pure fiction, alimentée toutefois par les connaissances que l'élève avait acquises auprès de son père chasseur.

LES SENTIMENTS DE L'ELEVE.

La lettre que Jules envoie à sa mère pour sa fête nous éclaire bien sur ses sentiments. Il déclare son amour filial par des phrases choisies et un peu précieuses : "Je vous offre cette rose comme symbole de l'amour que je cultive pour vous dans mon coeur." Cette rose a été présentée à la maman dans le bouquet offert par ses frères. Jules souhaiterait lui offrir plus, c'est-à-dire de bons résultats et des notes d'honneur, mais il ne connaît pas encore son bulletin. Cette attitude est le reflet des études de Jules qui était très souvent le premier de sa classe et chose intéressante, en concurrence avec Albert VALENTIN, le futur ferblantier de Lapoutroie. Jules aimerait donner le plaisir de ces bonnes notes à ses parents en remerciement des sacrifices qu'ils s'imposent pour lui. Il parle aussi de ses deux frères, le troisième frère et la soeur de Jules ne semblent pas encore nés à cette époque.

Lettre à la Maman pour sa fête

Chère Maman:

Donc voici le retour de votre chère fête!  
permettez, qu'au moins d'affection et de  
coeur, je vous embrasse sans esquisse

Je suis persuadé que Paul et Emile, dans le bouquet qu'ils vous ont présenté ont mis une rose en mon nom. C'est bien! chère Maman, je vous offre cette rose comme symbole de l'amour que je cultive pour vous dans mon coeur. Je voudrais bien vous offrir plus, mais les bulletins des mois de mai et juin étant déjà lancés et n'ayant pas encore reçu les résultats dans nos classes, je n'ai pas encore de succès à vous annoncer ni de notes d'honneur à vous présenter; mais je vous donne ma parole d'honneur que je veux étudier sérieusement et de toutes mes forces, car ce n'est que de cette manière que je vous dédommagerai des sacrifices que vous vous imposez pour moi. Je prie Dieu tous les jours pendant la sainte Messe, mais particulièrement aujourd'hui de vous accorder les faveurs d'une bonne santé, du bonheur pour cette vie et du bonheur éternel pour l'autre.

Je voudrais vous dire "ne pleurez pas", mais vous voyez vous-même les larmes que j'ai dans les yeux en écrivant ces lignes et qui menacent de mouiller cette feuille que je voudrais pourtant vous envoyer intacte. Dites à Papa que je l'aime autant qu'il m'aime. Embrassez pour moi Paul et Emile et embrassez-les comme si c'était moi que vous embrasseriez.

Je finis cette lettre en restant  
Votre fils qui vous aime  
Paul & Emile Jules.

EN CONCLUSION ...

Les appréciations du correcteur attestent de la valeur scolaire de Jules : les fautes d'orthographe sont très rares, le soin est toujours jugé très bon et le style favorablement noté.

Remarquons encore la qualité de l'enseignement du français donné à Matzenheim, qui conserve les traditions françaises alors que nous sommes en pleine période de l'annexion allemande. Jules devait être favorisé dans cette matière, puis=qu'il était francophone.

Les parents PRUD'HOMME font preuve d'un grand souci d'éducation de leurs enfants à qui ils feront suivre de solides études. Dans quel but, vont dire certains, puisque Jules sera agriculteur ? Certainement pour armer Jules face à la vie : il maîtrise le français, l'allemand et l'alsacien, et lui assurer une position sociale solide. L'objectif sera atteint car Jules sera le magistrat de sa commune durant de longues années. De plus, la position d'agriculteur propriétaire jouit d'une considération réelle en ces XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Ce cahier est enfin révélateur de la personnalité de Jules PRUD'HOMME, qui était sans doute un jeune homme attachant, sérieux et appliqué dans ses études, comme dans la vie, et toujours prêt à rendre service aux siens comme à ses amis.

*En attendant l'heureux moment  
où nous nous retrouvons je reste  
Ton ami  
Jules Prud'homme*